



Faculté de pédagogie



Université du sud de la vallée

La France au XVIIème siècle

Deuxième année

Préparé par

Amani Zaki

Université du sud de la Vallée

2024

La France au XVIIème siècle

Deuxième année

Préparé par

Amani Zaki

Université du sud de la Vallée

2024

La France au Moyen Âge

Chronologie du Moyen Âge en France

Avec cette chronologie du Moyen-Age en France, retrouvez toutes les grandes dates et les grands évènements qui ont émaillés cette longue période d'un millénaire (10 siècles).

- 313 : Constantin choisi le christianisme comme religion d'état pour l'Empire.
- 451 : bataille des Champs Cataloniques (Champagne) ou Attila est battu par le général romain Aetius.

Les Mérovingiens (458 – 751)

- 476 : fin de l'Empire Romain d'Occident avec la destitution de Romulus Augustule.
- **481 – 511 : règne de Clovis.**
- 486 : Clovis conquiert le royaume de Syagrius.
- 499 : Clovis se convertit au christianisme.
- 507 : bataille de Varillé lors de laquelle les Francs battent les Wisigoths. Conquête de l'Aquitaine par Clovis.
- 511 : concile d'Orléans lors duquel Clovis rassemble les évêques pour renforcer les relations entre l'Etat Royal et le Clergé.
- 537 : assimilation de la Provence au Royaume Franc.
- 587 : le chef Wisigoth se convertit au christianisme.
- 639 : mort de Dagobert 1er.
- 660 – 751 : morcellement permanent du Royaume Franc.

- 711 : les Arabos Berbères conquièrent la péninsule Ibérique.
- **717 : Charles Martel, maire du palais de Neustrie et Austrasie.**
- 732 : bataille de Poitiers.
- 751 : avènement de Pépin le Bref.

Les Carolingiens (751 – 987)

- **800 : Charlemagne est couronné Empereur d'Occident.**
- 814 : mort de Charlemagne.
- 843 : traité de Verdun : partage et éclatement de l'Empire Carolingien.
- 885 – 887 : pillage de Paris par les Vikings.
- 888 : mort de Charles le Gros, dernier roi carolingien de Francie occidentale. Début des deux histoires nationales de l'Allemagne et de la France et origine des divisions politiques de l'Europe jusqu'à aujourd'hui.
- 911 : traité de Saint Clair sur Epte – fondation de la Normandie.
- 962 : Otton 1er se fait couronner Empereur à Rome.
- **987 : Hugues Capet élu roi des francs.**

Les Capétiens directs (987 – 1328)

- 996 : mort de Hugues Capet
- 1035 : Guillaume, duc de Normandie.
- 1066 : bataille d'Hastings, Guillaume le Conquérant est couronné roi d'Angleterre.
- 1067 : mort de Guillaume le Conquérant.
- 1090 – 1153 : vie de Bernard de Clairvaux
- **1096 – 1099 : première croisade.**
- 1095 : appel à la première croisade par le Pape Urbain II

- 1099 : prise de Jérusalem par les Croisés
- 1115 : fondation de l'Abbaye de Clairvaux
- **1122 – 1204 : vie d'Alienor d'Aquitaine**
- 1137 : mariage de Louis VII et d'Alienor d'Aquitaine.
- 1146 : appel à la deuxième croisade.
- 1152 : mariage d'Alienor et d'Henri Plantagenêt.
- 1174 : canonisation de Bernard de Clairvaux.
- 1175 – 1218 : vie Simon IV de Montfort
- **1180 – 1223 : règne de Philippe II Auguste**
- 1204 : les croisés pillent Constantinople. Conquête de la Normandie.
- 1200 – 1231 : naissance de l'université de Paris
- 1204 : mort d'Alienor d'Aquitaine
- 1214 : bataille de Bouvines.
- 1222 : arrivée des Mongols avec Genghis Khan.
- **1226 – 1270 : règne de Louis IX, dit Saint-Louis.**
- 1231 : naissance de l'inquisition, qui se termine en 1320.
- 1253 : fondation de la sorbonne, université à Paris.
- 1254 : ordonnance sur l'administration du royaume.
- 1257 : charte du roi Louis IX.
- 1258 : destruction de Bagdad par Gengis Khan.
- 1270 : Saint-Louis meurt à Tunis, pendant la 8e croisade.
- **1285 – 1314 : règne de Philippe IV le Bel.**
- 1303 : Philippe IV le Bel fait séquestrer le Pape.
- 1306 : expulsion des juifs du royaume de France.
- 1307 : arrestation des templiers.

La Guerre de 100 ans (1337 – 1453)

- 1348 : la peste noire stoppe net le développement des villes et décime un tiers des Européens.
- 1350 – 1450 : période la plus noire du Moyen-Âge (guerre de 100 ans, peste, ...).
- 1360 : naissance du franc sous le règne de Jean II.
- **1364 – 1380 : règne de Charles V le Sage.**
- 1378 – 1417 : grand schisme de l'église de Rome avec deux papes (l'un à Rome, l'autre à Avignon). Il y eut même trois papes à une moment donné pendant cette période.
- 1346 : victoire anglaise de Crécy.
- 1356 : victoire anglaise de Poitiers.
- **1407 – 1435 : guerre civile entre les Armagnacs et les Bourguignons.**
- 1415 : victoire anglaise d'Azincourt.
- 1419 : assassinat de Jean sans Peur.
- **1429 : Jeanne-d'Arc rencontre Charles VII. Libération d'Orléans. Charles VII sacré à Reims.**
- 1453 : victoire française de Castillon.
- **1453 : chute de Constantinople, capitale de l'empire byzantin, qui tombe entre les mains des turcs musulmans et devient Istanbul.**
- **1461 – 1483 : règne de Louis XI.**
- 1465 : bataille de Montlhéry lors de laquelle Louis XI écrase la Ligue du Bien Public.
- 12 octobre 1492 : découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

« Le Moyen Âge a été une période essentielle pour la formation de notre société et de notre culture, peut-être même la plus importante. »

Jacques Le Goff (1924-2014)

Le terme Moyen Âge désigne la période intermédiaire entre la fin de l'Antiquité classique et le début de l'époque moderne. Pour les historiens, il s'agit d'un millénaire qui commence par la chute de l'Empire romain d'Occident (476) et s'achève, selon les uns, avec la prise de Constantinople par les Turcs (1453), marquant la fin de l'Empire romain d'Orient, et selon les autres avec la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492). C'est une phase marquée par de profondes transformations politiques et socioculturelles.

Elle s'articule en deux étapes :

- le haut Moyen Âge (de 476 à l'an mille) ;
- le bas Moyen Âge (de l'an mille à la fin du XVe siècle).

Le Moyen Âge

Marqué par ses nombreuses batailles de territoire, le Moyen Âge est une période charnière de l'histoire de France. Situé entre le déclin de l'Empire romain et la naissance des nations modernes, il se caractérise notamment par l'essor du régime féodal et l'hégémonie de l'Église. Retrouvez ici tout ce que vous devez savoir sur le Moyen Âge.

Sur quelle période s'étend le Moyen Âge ?

Le Moyen Âge s'étend sur **environ 1 000 ans**, entre l'Antiquité et l'époque moderne. On le distingue généralement en trois périodes distinctes :

- le haut Moyen Âge (Ve siècle - Xe siècle)
- le Moyen Âge central (XIe siècle - XIIIe siècle)
- le Moyen Âge tardif (XIVe siècle - XVe siècle)

Dynastie médiévale : Les Mérovingiens

Les Mérovingiens ont formé la **première dynastie royale franque** entre le Ve et le VIIIe siècle. Ils tirent leur nom de Mérovée, ancêtre de Clovis, premier roi de tous les Francs. Les Mérovingiens ont régné sur un large territoire qui comprend une grande partie de la France d'aujourd'hui, mais également de nombreuses terres belges, suisses, allemandes et néerlandaises.

On retient principalement des Mérovingiens le rôle de plus en plus grand accordé à l'Église et à la culture chrétienne en lieu et place de la Gaule romaine.

Moyen-âge et Carolingiens

La période carolingienne s'étend du VIIIe au IXe siècle. Elle est symbolisée par un contrôle sur une grande partie de l'Europe occidentale, à l'image de ce qui avait été réalisé par l'Empire romain quelques siècles auparavant.

La dynastie des Carolingiens fait écho à une société qui se structure de plus en plus grâce à l'émergence de nombreuses réformes. Si la religion occupe encore

une place très importante, on assiste en parallèle à une forme de renaissance intellectuelle et artistique.

Les Carolingiens doivent leur nom à Charlemagne, figure majeure du haut Moyen Âge.

Les Capétiens

La dynastie des Capétiens est **à l'origine de la monarchie qui règne sur la France** durant près d'un millénaire. Elle bénéficie d'une grande influence sur l'ensemble de l'Europe et exerce son pouvoir sur de nombreux royaumes (Portugal, Pologne, Hongrie, Aragon, etc.).

La période de règne des Capétiens est marquée par **l'instauration de la monarchie héréditaire** (la Couronne est transmise de père en fils), une forte évolution démographique ainsi que de nombreux conflits entre les royaumes de France et d'Angleterre.

Le nom des **Capétiens provient de Hugues Capet**, premier roi de la dynastie.

Les Valois

Le règne des Valois correspond à la période du Moyen Âge tardif. On en retient principalement la transition entre une France féodale et un État moderne unifié. C'est également à cette époque que le conflit entre les royaumes de France et d'Angleterre atteint son paroxysme à travers la guerre de Cent Ans.

Les **Valois doivent leur nom à Philippe de Valois**, cousin de Charles IV, dernier roi des Capétiens.

Les guerres et conflits du Moyen Âge

Le Moyen Âge est une période instable, marquée par de nombreux conflits en Europe, mais pas seulement.

La bataille de Poitiers

Cette célèbre bataille a eu lieu en 732, dans la région de Poitiers. Elle symbolise la **fin de l'expansion territoriale musulmane en Occident**. Pour mener à bien cette bataille, le duc d'Aquitaine fait appel à **Charles Martel**, à qui l'on associe largement cette victoire.

Les invasions normandes

C'est au cours du règne des Carolingiens que l'ouest de la France connaît des raids successifs de la part des **Vikings**. Issus des territoires scandinaves, ils sont à l'origine de nombreux pillages le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Il faudra attendre le début du XIe siècle pour voir la fin de ces attaques répétées.

Le système féodal : c'est quoi ?

Les Croisades

Les **Croisades** ont eu lieu entre 1095 et 1270. Ces expéditions militaires successives trouvent leur origine auprès du pape Urbain II, qui souhaitait **recupérer Jérusalem** au détriment des musulmans.

Au total, ce sont **huit grandes croisades** qui se sont succédées sur presque 200 ans. Ces batailles ont notamment vu Jérusalem et Constantinople sous le contrôle des armées chrétiennes avant d'être définitivement reprises par les musulmans.

La guerre de Cent Ans

Ce **conflit majeur du Moyen Âge** a vu s'affronter les royaumes de **France et d'Angleterre** entre 1337 et 1453 (116 ans). Il tient son origine du refus de voir Édouard III, roi d'Angleterre et prétendant légitime au trône de France, d'accéder au pouvoir. En effet, sa mère Isabelle est à la fois l'épouse du roi Édouard II d'Angleterre et la fille de Philippe IV, roi de France.

La guerre de Cent Ans alterne temps de paix et de conflits. Si les périodes de domination se succèdent entre chaque royaume, c'est bel et bien **la France qui finit par remporter la bataille**. La fin de la guerre de Cent Ans est

notamment marquée par la **libération d'Orléans par Jeanne d'Arc** en 1429 et l'arrivée au pouvoir de Charles VII.

Les principaux rois du Moyen Âge

D'illustres souverains se sont succédé à la tête du royaume de France tout au long du Moyen Âge. Parmi eux, trois occupent une place particulièrement importante.

Clovis, roi de tous les Francs

Figure emblématique de la **dynastie mérovingienne**, Clovis est considéré comme le tout **premier roi unique des Francs**. Son règne s'étend de 481 à 511, règne au cours duquel il est notamment baptisé à Reims, à l'aube du XI^e siècle. Cette conversion à la religion chrétienne est souvent associée aux débuts du royaume de France.

Chef militaire reconnu, Clovis a largement contribué à **l'essor du territoire** et **unifiant les différents royaumes francs**, jusque-là divisés. On lui doit entre-autres **l'annexion des territoires Wisigoths et Alamans**.

Charlemagne, empereur d'Occident

Plus grand représentant de la dynastie carolingienne qui lui doit son nom, Charlemagne règne sur le **royaume de France et une grande partie de l'Europe occidentale** entre 768 et 814. Fils de **Pépin le Bref**, il est fait sacré **empereur d'Occident à Rome** par le Pape en l'an 800.

Charlemagne est réputé pour ses fonctions d'organisateur et de réformateur. On lui associe les **prémices de la société féodale** ainsi que la formation d'une caste dirigeante (principalement composée de clercs) ayant pour mission de l'aider à administrer son empire.

Hugues Capet, aux origines d'une longue dynastie

Roi de France de 987 à 996, Hugues Capet est à l'origine de **l'instauration de la monarchie héréditaire**. Élu par les grands seigneurs du royaume, il décide

dès sa première année de règne de faire sacrer et couronner son fils Robert II, assurant ainsi la transmission du pouvoir au sein de sa famille.

En France les Capétiens resteront au pouvoir jusqu'en 1328 par l'intermédiaire des deux branches familiales que sont les Valois et les Bourbons.

Comment s'organisait la société au Moyen-Âge ?

La société a beaucoup évolué tout au long du Moyen-Âge. Toutefois, on l'associe dans les grandes lignes au **système féodal** (entre le Xe et le XVe siècle). Cette société que l'on qualifie de seigneuriale se divise en trois ordres :

- ceux qui prient (le clergé et les hommes d'Église)
- ceux qui combattent (les nobles)
- ceux qui travaillent (les paysans, soit l'immense majorité de la population).

C'est au cours de cette période que de **multiples châteaux sont construits** sur l'ensemble du territoire. On parle alors de châtelainies, qui résultent du regroupement de plusieurs villages contrôlés par un seigneur châtelain.

C'est également à partir du XIIe siècle que l'on assiste progressivement à une **modernisation de la société**, en réponse à une **population qui a presque doublé en deux siècles**. Elle se matérialise à travers de grandes avancées techniques, mais aussi, et surtout par la construction de routes, de villages et de centres urbains.

Religion et Moyen Âge : le rôle déterminant de l'Église

Depuis l'**expansion du christianisme** autour du XIIe siècle, le quotidien des Francs est rythmé par la vie religieuse. Ainsi, le Moyen Âge est une période au cours de laquelle **le pouvoir de l'Église s'est considérablement développé**.

En effet, l'Église est présente dans tous les aspects de la société :

- sur le plan moral, où la religion dicte le quotidien et où les hérétiques sont violemment réprimés ;
- sur le plan social, où une aide précieuse est apportée aux plus démunis ;

- sur le plan économique, en tant que propriétaire de nombreuses terres et bénéficiaire de la dîme (impôt sur les récoltes) ;
- sur le plan politique, où ses plus éminents représentants conseillent le roi et exercent leur influence.

Ainsi, on peut dire que le Moyen Âge est une période de transition vers les États modernes que l'on connaît aujourd'hui. Marquée par de nombreux conflits et par la progression de la religion chrétienne en Europe, elle a vu l'essor de la société féodale et l'instauration progressive de la monarchie à la tête du royaume de France.

« Cette complication des arts du Moyen Âge, la diversité de leur origine, et cette recherche incessante du mieux qui arrive rapidement à l'abus ont rebuté bien des esprits. »

Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879)

Au Moyen Âge, la production artistique est très influencée par le christianisme : on assiste à la construction de nombreux édifices religieux, à la production d'objets utiles pour le culte (reliquaires, calices, etc.), à la copie et à la décoration de textes (Bibles, livres de prière, etc.). Les grands courants artistiques de cette période sont l'art carolingien (propre à la cour de Charlemagne), l'art roman (très inspiré par l'art romain) et l'art gothique.

L'art du règne de Charlemagne :

le courant carolingien Le courant carolingien se développe entre 780 et 900 environ, pendant les règnes de Charlemagne et de ses héritiers directs. C'est le fruit de la rencontre de la culture chrétienne et de l'héritage antique transmis par les Byzantins qui vivaient dans l'Empire romain d'Orient. En se rattachant à l'art oriental, les Carolingiens voulaient, tels de nouveaux Césars, lier leur nom à une iconographie impériale.

On parle de « renaissance carolingienne » car, après les épisodes sombres des invasions et des luttes de pouvoir, les artistes jouissent d'une période de paix favorable à la création. Ce renouveau culturel concerne

plusieurs domaines : peinture murale, mosaïque, sculpture, orfèvrerie, architecture et enluminure. Entre 786 et 804, à Aix-la-Chapelle, Charlemagne fait construire sa chapelle personnelle (aujourd'hui appelée chapelle palatine), en reprenant les modèles de l'art byzantin*, comme ceux de la basilique Saint-Vital de Ravenne. À cette époque, on assiste aussi à de ferventes activités dans les monastères et les abbayes. Les scribes et les enlumineurs copient des manuscrits, contenant principalement des textes liturgiques, et les décorent avec de la poudre d'or, d'argent ou de pourpre, afin de leur donner un aspect plus précieux.

Les moines se réunissent pour écrire leurs textes à la main sur du parchemin, et les artistes dessinent ensuite les enluminures dans les espaces laissés libres par les copistes. Le dessin a autant d'importance que le texte lui-même, parce qu'il doit mettre en valeur les manuscrits et attirer l'attention des lecteurs.

La valorisation des techniques antiques :

Le courant roman L'art roman se développe en France entre le XIe et le XIIe siècle, mais il se propage rapidement dans toute l'Europe. On le définit roman parce qu'il reprend des techniques de construction monumentales déjà utilisées dans l'Antiquité romaine. Les bâtiments religieux de l'époque récupèrent ainsi la voûte en berceau*, l'arc en plein cintre*, les murs épais avec peu de fenêtres, les piliers et les contreforts* pour soutenir les murs. La plupart des églises ont un plan en croix latine* avec trois ou cinq nefs*, un transept* et une crypte* dans le sous-sol associée à un presbytère* surélevé. L'intérieur peu éclairé favorise le recueillement des fidèles ; de plus, les épisodes de la vie du Christ représentés dans les fresques et les symboles

bibliques sculptés sur les piliers et les chapiteaux* ont une utilité didactique pour la population médiévale en majorité illettrée.

L'art du bas Moyen Âge : Le courant gothique

Le courant gothique est le style artistique qui symbolise le bas Moyen Âge français. Il s'étend des années 1130 aux années 1520-1530, à une époque où, en Italie, la Renaissance est en plein essor. Les constructions emblématiques de la période gothique sont les églises et surtout les cathédrales, qui constituent un signe de richesse et de splendeur des villes. Les nouvelles techniques qui se diffusent vers la moitié du XIIe siècle, comme la voûte sur croisée d'ogives* et les arcs-boutants*, permettent d'édifier des églises beaucoup plus hautes que celles de l'époque romane et de percer les murs de larges fenêtres, où trouvent place d'imposants vitraux colorés, représentant parfois des scènes de la Bible. Inondées de lumière, ces églises donnent, à travers l'élan vertical de leurs piliers, l'impression d'élever les fidèles vers Dieu. Les riches façades des cathédrales gothiques sont décorées de rosaces* et de gargouilles*, qui transmettent une idée de richesse et de majesté.

Gothique : le mot gothique vient du latin gothicus ("relatif aux Goths", peuple d'origine germanique qui avait envahi l'Europe au Ve siècle) ; il a été inventé pendant la Renaissance pour désigner l'architecture du Moyen Âge, alors considérée comme barbare et grossière.

« Au Moyen Âge, même quand on sait lire, [...] on lit peu soi-même : on écoute. Le pauvre écoute le jongleur sur la place, le puissant son chapelain dans sa grande salle. »

Michel Zink (1945)

Au Moyen Âge, la langue et la littérature françaises se développent à partir du latin. Vers l'an mille, la France est linguistiquement divisée en deux grandes parties : dans le Nord on parle la langue d'oïl, dans le Sud celle d'oc.

Du latin classique à la langue vulgaire Pour comprendre le développement de la langue et de la littérature française, il faut remonter au Ier siècle av. J.-C., lorsque les Romains, guidés par Jules César (100/102-44 av. J.-C.), conquièrent la Gaule. La conquête romaine entraîne la diffusion de la langue latine sur le territoire gaulois. Au Ve siècle, lorsque les Francs l'envahissent la Gaule est donc entièrement latinisée. À cette époque, on distingue le latin correct, parlé et écrit par les membres du clergé, et le latin parlé par les soldats et les marchands. Celui-ci, soumis aux influences germaniques des nouveaux habitants de la Gaule, connaît une évolution rapide et les deux langues se distinguent nettement.

Dans l'évolution du latin parlé en Gaule, deux moments sont fondamentaux : le Concile de Tours et les Serments de Strasbourg. En 813, au Concile de Tours, voulu par Charlemagne, les évêques recommandent de dire les sermons en langue romane, la langue vulgaire (de vulgus, "peuple"), afin que tous puissent

mieux les comprendre. Ensuite, en 842, à l'occasion des Serments de Strasbourg, les petits-fils de Charlemagne stipulent un accord en utilisant chacun la langue parlée par l'armée de l'autre : Louis le Germanique déclare son serment en langue romane pour être compris par les soldats de Charles le Chauve, tandis que ce dernier prononce le sien en langue tudesque (une variété du moyen allemand) pour que les soldats de son frère le comprennent. Ces pactes représentent le plus ancien document écrit en langue romane.

Le premier texte véritablement littéraire en langue vulgaire est la Cantilène de sainte Eulalie (env. 880), un poème qui raconte le martyre de sainte Eulalie de Mérida.

La naissance de la langue française Sur le territoire français, la diffusion de la langue romane n'est pas uniforme : après l'an mille, on retrouve deux macro-régions linguistiques. Au nord de la Loire, on parle la langue d'oïl et dans le partie sud la langue d'oc.

Alors que dans le Sud l'usage littéraire des parlers d'oc forme une langue provençale assez homogène, dans le Nord plusieurs dialectes sont utilisés dans la production littéraire. En Île-de-France, la région de la ville de Paris où la monarchie est installée, on parle le francien, qui devient la langue officielle du royaume et, à partir du XIIe siècle, prend le nom de français.

Une littérature chantée en public:

Après l'an mille, les témoignages de littératures en langue romane commencent à être plus nombreux mais, mis à part les clercs, peu de gens savent lire et écrire. Ainsi, la poésie en langue vulgaire est principalement orale : elle est chantée en public par les troubadours ou les trouvères.

Le mot troubadour dérive du verbe occitan trobar, qui vient du latin tropare, signifiant “composer des tropes” (de petites pièces chantées et accompagnées de musique), mais aussi “trouver”, c’est-à-dire “créer”. Ce terme désigne donc la grande habileté des auteurs à mêler les mots et les sons dans leurs créations. Les troubadours, originaires du sud de la France, chantent et parlent dans la langue d’oc ; ils délaissent le latin pour la langue vulgaire et chantonnent les aventures des héros de la chevalerie, la joie de vivre, la liberté de pensée, l’amour et les femmes. Les mêmes thèmes et sujets sont traités aussi en langue d’oïl par les trouvères, des poètes originaires du nord de la France.

L’auteur du Moyen Âge se considère comme un traducteur ou un continuateur plutôt que comme un créateur ; c’est pourquoi certains textes oralisés paraissent différents d’une version à l’autre. D’ailleurs, il n’existe jamais de texte original qui fasse autorité (car certainement issu de la plume de l’auteur), et chaque copiste ajoute des erreurs et des banalisations à sa version. En outre, devant un modèle qu’il considère comme incompréhensible, le scribe choisit souvent de réécrire de manière autonome des morceaux entiers. C’est pourquoi les ouvrages ne jouissent d’aucun statut légal particulier, et peuvent être repris de manière récurrente par d’autres auteurs.

*Les définitions d’oïl et d’oc viennent du mot utilisé dans les deux langues pour dire oui. Dante (1265-1321), dans son traité *De vulgari eloquentia* (1303-1305), parle, lui, de « lingua del sì » pour définir le toscan.*

Les genres littéraires du Moyen Âge:

Les premières productions en langue vulgaire sont pour la plupart d'inspiration religieuse ; elles illustrent la vie des saints pour instruire et moraliser les fidèles. Outre ces œuvres, les manifestations les plus connues du monde littéraire du Moyen Âge sont :

- la littérature épique, qui relate, à travers la chanson de geste, les exploits guerriers de Charlemagne et de ses paladins;
- la littérature courtoise, liée à la vie de cour, qui inaugure le culte de la femme;
- la littérature satirique et folklorique, fortement comique, qui est l'expression de la bourgeoisie citoyenne et vise souvent à dénoncer l'injustice;
- la production poétique, qui subit une évolution pendant les XIVe et XVe siècles.

1. L'Église assumait des fonctions religieuses

a. Les prêtres au coeur de la vie paroissiale

Les **membres du clergé** étaient responsables de la religion. Les **prêtres** étaient présents dans les paroisses, dirigeaient le culte (c'est-à-dire qu'ils disaient la messe) et dispensaient les sept sacrements nécessaires au salut de l'âme, dont le baptême qui était le seul moyen de devenir chrétien, et donc de faire réellement partie de la société.

Le prêtre, qui connaissait tous ses paroissiens, baptisait les enfants, mariait les couples, entendait les confessions, bénissait les semailles et les récoltes et accompagnait tout le monde au moment du passage vers la mort. Il était donc un personnage **connu de chacun**. Son église était symboliquement construite **au coeur du village ou de la ville** afin que nul n'oublie jamais la présence de Dieu et l'importance de ses représentants.

b. L'investissement de l'Église pour le triomphe du catholicisme

En Occident, les juifs furent persécutés à partir du **13^e siècle**. De plus, l'Église s'attaquait très tôt à ceux qu'elle considérait comme **hérétiques** (les hérétiques sont des chrétiens dont les croyances et les pratiques n'étaient pas conformes à celles enseignées par l'Église catholique). En **1208**, le pape envoya une croisade de chevaliers pour combattre contre l'hérésie des **cathares** (appelés aussi Albigeois) dans le sud-ouest de la France. Enfin, il créa des tribunaux spéciaux : l'Inquisition, chargés de trouver et de juger les hérétiques.

À partir du **11^e siècle**, le pape soutint les petits États chrétiens du nord de l'Espagne à se lancer dans une opération de reconquête (appelée **Reconquista**) sur le reste de la péninsule qui était aux mains des musulmans depuis des siècles.

2. L'Église assumait de nombreuses fonctions sociales

a. L'Église assurait l'enseignement

L'Église possédait le **monopole de l'enseignement**. En effet, les clercs étaient - plus ou moins - instruits et certains d'entre eux étaient chargés d'**apprendre aux enfants les bases de la lecture, de l'écriture et des chiffres**. Elle le fit longtemps au sein des monastères. Par la suite, des **écoles-cathédrales** urbaines furent mises en place, placées sous la responsabilité de l'évêque.

À partir du **12^e siècle**, l'Église fonda des **universités**, qui furent directement placées sous l'autorité du **pape**.

b. L'Église portait secours aux pauvres

À cette époque les plus pauvres, pour survivre, étaient réduits à la mendicité lorsqu'ils se retrouvaient sans travail, malades ou infirmes. L'Église, suivant l'exemple du Christ, se donnait pour mission de **secourir les plus pauvres**. Dans de nombreux monastères, ils pouvaient, temporairement, être accueillis et nourris. Ils pouvaient également recevoir assistance dans des hôpitaux (nommés **hôtels-Dieu**) fondés et **entretenus par des congrégations**

religieuses.



Doc. 2. Hôtel Dieu où les malades étaient soignés par l'Église

3. L'Église encadrait la société

a. La justification de l'organisation de la société

L'Église offrait (et même imposait) aux hommes **une vision totalement chrétienne de la société**. C'est elle qui était à l'origine de l'explication de son découpage entre ceux qui priaient (le clergé), ceux qui combattaient (les nobles) et ceux qui travaillaient (tous les autres, c'est à dire 98 % de la population). Riche, pauvre, noble ou gueux, chacun devait rester à sa place et tenir son rôle. Parce qu'elle justifiait cette situation comme une **émanation de la volonté divine**, nul ne pouvait se permettre de la remettre en cause.

b. La lutte contre la violence des chevaliers

Fort de l'affirmation du Christ « Tout ce que vous faites au plus petit d'entre vous, c'est à moi que vous le faites », l'Église tenta de **limiter l'impact de la guerre** entre chevaliers sur la vie de tous ceux qui ne la faisaient pas. Pour cela, elle instaura une **Paix de Dieu**, dans le but de **protéger les plus faibles**,

et une **Trêve de Dieu** qui **interdisait les combats** certains jours. Elle imposa également un **droit d'asile** qui **interdit de pourchasser les gens** qui se réfugiaient dans les Églises ou dans les monastères.

Elle avait également la possibilité d'**excommunier un fidèle** s'il ne respectait pas les lois ou les commandements de l'Église. Cet acte était grave car cela fermait les portes du paradis à l'excommunié et le mettait au ban de la société. Au Moyen âge, un homme excommunié était seul, abandonné de tous et, s'il n'était pas riche, le plus souvent promis à la mort car nul ne voulait plus avoir de rapport avec lui.

La France au XVIème siècle

Dates clés:

12 septembre 1494 – Naissance de François Ier

François Ier est né à Cognac le 12 septembre 1494 sous le nom de François d'Angoulême. Il est le fils du comte d'Angoulême, Charles d'Orléans, et de Louise de Savoie. Devenu à son tour comte d'Angoulême, il est sacré roi de France le 25 janvier 1515 et succède ainsi à Louis XII dont il a épousé la fille, Claude de France. Il participe aux guerres d'Italie et remporte une grande victoire à Marignan en septembre 1515. Mais François Ier est surtout connu pour être un des symboles de la Renaissance française. Mécène et bâtisseur, il a grandement participé à l'essor des lettres et des arts en France, fait venir nombre d'artistes et de savants étrangers dont le grand Léonard de Vinci, et il est également à l'origine de la création du Collège de France.

8 janvier 1499 – Mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne

Le roi de France Louis XII est initialement marié à Jeanne de France, mais il répudie celle-ci afin d'épouser en secondes noces Anne de Bretagne, la veuve de Charles VII. Leur union est prononcée officiellement le 8 janvier 1499. Duchesse de Bretagne, Anne, la nouvelle épouse du roi, permet à la Bretagne de demeurer indépendante jusqu'à ce qu'elle soit rattachée au royaume de France par François Ier en 1532.

18 mai 1514 – Mariage de Claude de France avec François de Valois

L'année 1514 voit un autre mariage d'importance pour le royaume de France se dérouler. Le 18 mai 1514, Claude de France épouse son cousin

François de Valois, le comte d'Angoulême, à Saint-Germain-en-Laye. François d'Angoulême deviendra peu après François Ier, et son règne marque durablement l'histoire de France. De leur union sont nés sept enfants – dont deux morts en bas âge –, dont l'un n'est autre qu'Henri II, autre roi indissociable de la Renaissance française.

1er janvier 1515 – Mort de Louis XII

Depuis le mois de décembre 1514, le roi Louis XII, affaibli par l'âge et la maladie, ne peut plus quitter son lit. Il meurt finalement le 1er janvier 1515 à l'âge de 53 ans. A son décès, il n'a pas de fils à qui transmettre la couronne. De ce fait, la loi salique s'applique, et c'est le comte d'Angoulême, François de Valois, qui est désigné roi de France et devient François Ier. A noter que celui-ci était à la fois l'arrière-cousin et le gendre de Louis XII.

25 janvier 1515 – Sacre de François Ier

Au vu de l'importance historique de son règne et de son apport considérable à la Renaissance, le sacre de François Ier revêt une importance capitale. Celui-ci a lieu le 25 janvier 1515 à Reims. Le début d'un long et prospère règne qui va durer 32 années.

14 septembre 1515 – François Ier victorieux à Marignan

Dans la continuité de ses prédécesseurs François Ier va poursuivre les guerres d'Italie (11 au total en quelques décennies). Ainsi, au mois d'août 1515, il s'élance à la tête de son armée pour conquérir le duché de Milan. Au mois de septembre, ses troupes doivent faire face à la résistance de

mercenaires suisses. Du 13 au 14 septembre se déroule la célèbre bataille de Marignan dont François Ier sort victorieux. Un véritable triomphe qui assoit sa position de souverain et qui, outre l'annexion du duché de Milan, conduit à la signature d'un traité dit de "paix perpétuelle" avec les cantons helvétiques.

1516 – Léonard de Vinci se place au service du roi de France

La victoire de François Ier lors de la bataille de Marignan lui ouvre en partie les portes de l'Italie. Celle-ci est alors le berceau du mouvement appelé Renaissance, et le roi de France va favoriser son essor au sein de son royaume. Pour cela il fait appel à divers artistes, architectes et scientifiques italiens et flamands, parmi lesquels un nom ressort tout particulièrement, celui de Léonard de Vinci. François Ier devient son protecteur et mécène, et Léonard de Vinci s'installe en France en 1516. Nommé premier peintre, architecte et ingénieur du roi, il demeure au Château du Clos Lucé et participe à de nombreux projets d'urbanisme, dont la construction du château de Chambord.

2 mai 1519 – Mort de Léonard de Vinci

A l'âge de 67 ans, Léonard de Vinci meurt au sein du Château du Clos Lucé le 2 mai 1519. Inventeur et artiste de génie, il laisse un héritage historique considérable, dont le célèbre tableau de La Joconde qu'il a ramené en France lorsqu'il a rejoint la cour de François Ier.

1522 – Naissance du poète français Joachim du Bellay

C'est en Anjou, dans la commune de Liré, que naît Joachim du Bellay en 1522. Il va devenir un artiste majeur de la Renaissance française et l'un des plus grands poètes de son temps. Accompagné de Pierre de Ronsard, il forme une association de poètes demeurée célèbre : "La Pléiade". Décédé à Paris le 1er janvier 1560, il laisse derrière lui une œuvre prolifique, dont son grand chef-d'œuvre intitulé "Les Regrets".

11 septembre 1524 – Naissance de Pierre de Ronsard

C'est dans la région du Vendômois que naît Pierre de Ronsard le 11 septembre 1524. A l'instar de Joachim du Bellay dont il était proche, il acquiert une réputation de grand poète qui a traversé les siècles. Son œuvre tournée autour des thèmes de la nature et de l'amour lui a valu le surnom de "prince des poètes et poète des princes". Il est devenu au fil des ans une figure marquante de la littérature de la Renaissance française, avec notamment des œuvres telles que "Les Odes", "Les Hymnes" ou encore "Sonnets pour Hélène".

26 octobre 1524 – François Ier prend Milan

Loin d'être rassasié de conquêtes, le roi bâtisseur François Ier défait Charles Quint le 26 octobre 1524 et s'empare de la ville de Milan. Le roi de France met ensuite le cap sur Pavie et assiège la ville, mais les choses tournent mal et il est fait prisonnier par les troupes ennemies le 24 février 1525.

24 juillet 1534 – Jacques Cartier prend possession du Canada

L'époque de la Renaissance correspond également à l'âge d'or des grands explorateurs. La France ne déroge pas à la règle et en compte plusieurs, dont Jacques Cartier. Le 20 avril 1534, il lance une expédition du port de Saint-Malo. Celle-ci rejoint les côtes du Labrador et débarque à Gaspé, dans le golfe du Saint-Laurent, le 24 juillet 1534. Jacques Cartier prend alors possession de ce territoire au nom du roi de France François Ier, mais il faudra encore attendre un siècle avant que les premiers colons ne s'installent sur ces terres alors occupées par les Indiens autochtones.

9 août 1534 – Jacques Cartier découvre le Saint-Laurent

L'expédition partie de Saint-Malo poursuit sa route peu après, et Jacques Cartier découvre ainsi l'embouchure d'un immense fleuve qu'il baptise Saint-Laurent. Impressionné par ces réussites, François Ier continue de financer les voyages de Jacques Cartier, et un an plus tard, à la recherche d'un passage entre les océans Atlantique et Pacifique, celui-ci remonte le fleuve Saint-Laurent, sans pour autant trouver le fameux passage.

2 octobre 1535 – Jacques Cartier découvre Montréal

Le 2 octobre 1535, Jacques Cartier et les membres de son expédition débarquent sur une île, dans un village appelé Hochelaga par les Indiens le peuplant. Jacques Cartier baptise la montagne proche Mons realis, en latin. Ce nom se transformera en Montréal le 17 mai 1642, la ville devenant l'une des plus importantes du futur Canada.

10 août 1539 – Signature de l'ordonnance de Villers-Cotterêts

François Ier a décidément marqué son époque et s'est inscrit comme l'un des principaux artisans de la Renaissance française. L'un de ses actes forts a été l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée le 10 août 1539. Celle-ci stipule que l'ensemble des actes politiques, judiciaires et administratifs sont désormais rédigés en français et non plus en latin ou dans des langues locales. Si sa mise en application a pris beaucoup de temps, il est à noter que l'ordonnance de Villers-Cotterêts est toujours d'actualité aujourd'hui.

31 mars 1547 – Mort de François Ier

C'est au sein du château de Rambouillet, à l'âge de 53 ans, que François Ier décède des suites d'une longue maladie. Surnommé le "Grand roi François", il bénéficie de funérailles exceptionnelles qui vont durer deux mois. Il est inhumé dans la crypte de l'abbaye royale de Saint-Denis, en compagnie de nombreux autres monarques français. C'est son fils Henri II qui lui succède sur le trône à l'âge de 28 ans.

1553 – Formation de la Pléiade

Les poètes Pierre de Ronsard et Joachim du Bellay se sont rencontrés en 1547 et ont lié de solides liens d'amitié. En 1549, ils fondent un groupe de gens de lettres qu'ils baptisent la Brigade. Ce nom deviendra la Pléiade en 1553. Leur objectif est de réunir des auteurs de talent pour définir de nouvelles règles poétiques. Dans le prolongement de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, ils prônent notamment l'emploi du français plutôt que du latin dans les œuvres poétiques. La Pléiade souhaite également remettre au

goût du jour certains genres poétiques délaissés depuis l'Antiquité, tels que le sonnet, l'élégie ou la tragédie...

9 avril 1553 – Mort de François Rabelais

Parmi les illustres noms qui ont marqué l'histoire de la Renaissance française figure en bonne place celui de l'écrivain humaniste et médecin François Rabelais. Celui-ci décède le 9 avril 1553 à l'âge de 70 ans. Il laisse derrière lui une œuvre considérable, dont deux livres qui ont particulièrement marqué les esprits : "Gargantua" et "Pantagruel". Libre penseur par excellence, François Rabelais a toujours fustigé, avec beaucoup d'humour, les abus des rois de France et des papes.

8 décembre 1554 – Ambroise Paré nommé docteur en chirurgie

Ambroise Paré est l'un des principaux experts en chirurgie de son époque, et le 8 décembre 1554, le roi Henri II le fait nommer docteur en chirurgie par la Faculté de Paris. Il fut le premier chirurgien à pratiquer la ligature des artères avant une amputation et il est considéré à juste titre comme l'un des fondateurs de la chirurgie moderne.

1er septembre 1557 – La mort de l'explorateur Jacques Cartier

Après avoir sillonné les océans durant une bonne partie de sa vie, l'explorateur Jacques Cartier décède de la peste le 1er septembre 1557 dans sa ville de Saint-Malo. Il laisse derrière lui un riche héritage et notamment de nombreuses cartes de l'actuel Canada, vaste territoire qu'il a découvert et exploré au cours de trois expéditions historiques.

10 juillet 1559 - La mort tragique d'Henri II de France

Fils et successeur de François Ier, Henri II de France décède tragiquement le 10 juillet 1559. C'est au cours d'un tournoi de joutes qu'une lance brisée le blesse mortellement en lui transperçant l'œil. Son agonie dure dix longues journées. Considéré comme le roi le plus important de la Renaissance française après son père, il voit son fils lui succéder sur le trône sous le nom de François II, pour un règne qui s'achève seulement un an plus tard.

1er janvier 1600 - La mort du poète Joachim du Bellay

Une page de la Renaissance française se tourne le 1er janvier 1600 avec la mort, des suites d'une apoplexie, du poète Joachim du Bellay, fondateur de la Pléiade en compagnie de son ami Pierre de Ronsard. Parmi les œuvres marquantes qu'il laisse à la postérité, on peut citer "Les Regrets", un recueil de 191 sonnets qu'il a composé lors d'un voyage à Rome. Il n'avait que 37 ans.

5 décembre 1560 - Charles IX succède à François II

Le roi de France François II succombe à une otite. Son frère Charles IX, âgé de 10 ans ne peut gouverner seul. La reine mère Catherine de Médicis assure la régence et gouvernera dans l'ombre de son fils jusqu'à sa mort en 1573.

30 mai 1574 - Décès de Charles IX

Charles IX est né le 27 juin 1550 et accède au trône de France en 1560, à l'âge de dix ans. Fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, il succède à son

frère François II. Son règne est marqué par les guerres de Religion qui déchirent le royaume. Malgré les velléités d'apaisement de Catherine de Médicis, la décision d'exécuter les chefs de file protestants entraîne le massacre de la Saint-Barthélemy. Il meurt le 30 mai 1574.

13 février 1575 - Sacre d'Henri III

Quatrième fils d'Henri II et de son épouse Catherine de Médicis, Henri III est sacré roi de France le 13 février 1575. Comme il est de coutume, la cérémonie du sacre se déroule à Reims. Il succède ainsi à son frère Charles IX. Il sera l'un des derniers rois de la Renaissance française, période qui a considérablement changé la société et qui conduit à ce que l'on appelle désormais l'ère moderne.

Introduction

La France d'Ancien Régime

Parler de « la France d'Ancien Régime », c'est évoquer les trois siècles qui vont de l'arrivée des Européens au Nouveau Monde en 1492, dans le sillage de Christophe Colomb, à la Révolution de 1789, laquelle précisément renverse cet « Ancien Régime », et invente l'expression pour désigner le monde ancien, que nous appelons aussi la « période moderne ». Lors de la fameuse nuit du 4 août 1789, l'Assemblée nationale décrète ainsi l'abolition des privilèges, symbole de ce régime dont les Français ne veulent plus.

Trois siècles d'histoire de la France

La première moitié du XVI^e siècle voit le pays enfin remis de la grande crise du XIV^e, après un long temps de récupération. La « Renaissance », à la fois économique et intellectuelle, est aussi le temps de la consolidation de l'État royal et du premier absolutisme. L'appareil administratif se renforce et étend son emprise, tandis que propagandistes et idéologues théorisent la toute-puissance du prince. L'État vacille pourtant et manque d'être englouti dans la tourmente des troubles de religion du XVI^e siècle : les divisions qu'entraîne la Réforme protestante plongent la France dans huit guerres civiles successives, entre 1562 et 1598. Avec l'édit de Nantes, le règne d'Henri IV permet de panser les plaies, de reconstruire peu à peu le pays.

La première moitié du XVII^e siècle est marquée par les figures de Richelieu et Mazarin, dont l'action contribue à façonner un second âge de l'absolutisme, placé sous le signe de la violence. Non plus celle des haines et des grands conflits eschatologiques, mais celle de la guerre extérieure et de ses exigences à l'intérieur : la taxation fiscale, implacable, et la répression de toutes les révoltes, qu'elles soient aristocratiques ou paysannes. Les années de la Fronde*, entre 1648 et 1652, apparaissent comme une ultime convulsion, une improbable convergence entre des oppositions multiples, aux intérêts bien trop divergents pour pouvoir s'unir durablement. L'État absolu triomphe, tandis que parallèlement, l'Église catholique poursuit un lent travail de reconquête des « âmes égarées ». Le temps n'est plus, ensuite, des dissidences.

Au XVII^e siècle, ce qu'on appelle communément « l'absolutisme » est une ambition, un programme politique peu à peu dessiné, qui débouche sur la tentative de mise au pas de la société entière par Louis XIV. Dans cette conception, la grandeur du souverain paraît exiger une centralisation accrue du pouvoir, et par là même une domestication politique de la noblesse, autrefois turbulente : c'est que l'ordre intérieur conditionne en effet la réalisation des ambitions territoriales extérieures. L'obsession de la gloire mène directement à la guerre. Pour le Roi-Soleil, « s'agrandir est la plus digne et la plus agréable occupation des souverains ». Le roi de gloire est nécessairement un roi de guerre. Mais les guerres ont un coût très lourd. Après l'apogée des années 1680 se dessine le temps des difficultés. Le règne s'achève dans l'ombre crépusculaire d'un pouvoir usé, isolé face à une Europe hostile, d'une crispation dévote, et d'un épuisement économique certain.

La Régence (1715-1723) apparaît alors comme un temps de décompression désordonnée. La vieille noblesse est incapable de proposer une alternative politique véritable à la monarchie absolue, et les anticipations économiques aventurées de John Law font long feu.

Le retour de la paix cependant, et l'apparent rajeunissement du pouvoir permettent à Louis XV, épaulé par le cardinal de Fleury* jusqu'en 1743, de renouer avec les pratiques anciennes d'un régime qui prétend rester sans contrôle. Mais la société change, portée par l'onde de dynamisme démographique et de prospérité économique qui s'accélère après 1750. Parallèlement, le mouvement des Lumières remet en cause les vérités révélées et les autorités établies. Le « règne de la critique » n'épargne ni l'Église ni la monarchie. La croyance dans le progrès et la perfectibilité de l'homme autorise toutes les audaces.

Or au milieu du siècle, la monarchie s'avère incapable de faire face au coût de deux conflits européens successifs, la guerre de Succession d'Autriche (1740-48) et la guerre de Sept Ans (1756-63) qui revêtent, sur mer et dans les empires coloniaux, une dimension mondiale. La crise financière, dès lors, va miner le régime. La seule véritable issue serait une réforme fiscale élargissant l'assiette de l'impôt, autrement dit une réduction des privilèges. Mais toute la structure sociale du régime repose précisément sur les distinctions d'ordres et de privilèges. S'y attaquer revient, pour le roi, à scier la branche sur laquelle il est installé : contradiction insurmontable pour une monarchie qui, jusqu'à présent, s'était efforcée de contenir les revendications politiques de la noblesse, mais en se gardant bien de jamais porter atteinte à sa domination économique.

Devant l'ampleur de la crise financière, la monarchie, pour se sauver elle-même, ne peut que passer en force et imposer d'en-haut des réformes qui vont à l'encontre des intérêts nobiliaires. Ce serait possible si elle était capable de se ménager d'autres soutiens dans la société. Mais la manière même dont les réformes sont « octroyées », c'est-à-dire imposées d'en haut, prive le gouvernement de tout soutien politique dans l'opinion éclairée. Sous le règne de Louis XVI, après 1774, l'impasse est totale et toutes les tentatives réformatrices échouent : pour les uns, c'est trop, et pour d'autres, la manière de procéder est inacceptable. D'où cet étonnant paradoxe d'élites privilégiées conservatrices qui réussissent à se faire passer pour les défenseurs des « libertés » de tous face au « despotisme ministériel », alors qu'elles défendent surtout leurs intérêts particuliers. En 1788-89, la confusion est à son comble, et la monarchie paraît bien avoir perdu la partie.

La société du XVIe siècle

La société du XVIe siècle connaît de profondes mutations. Les grands changements qui apparaissent sont de trois ordres : politique, social et culturel.

Les changements d'ordre politique et social

La promotion de la langue française

Partout, en Europe, se constituent de grands états modernes comme l'Angleterre, la France ou l'Espagne qui s'organise autour d'un pouvoir central de plus en plus puissant. C'est pour des raisons politiques que François Ier décide donc de renforcer l'unité et le sentiment d'appartenance à une nation française en imposant l'usage du français dans tous les actes juridiques et administratifs et en unifiant en un seul code tous les codes locaux par l'édit de Villers-Cotterêts et, en 1539. Jusque-là, seul le latin était en usage chez eux qui constituaient l'élite de l'époque. Or le latin, précisément parce qu'il était une langue universelle, ne pouvait contribuer à consolider l'idée de nation.

Prospérité et mécénat

Le pays connaît la prospérité. La démographie augmente. Plus encore qu'au Moyen Âge, l'Europe du XVIe siècle est une Europe des villes et la France n'échappe pas à cette règle. Paris, Lyon, ou en, Bordeaux, Toulouse, Nantes se développent. Les échanges commerciaux accroissent ; l'économie prospère provoque des changements importants en favorisant l'émergence des nouvelles catégories sociales : banquiers, homme d'affaires, riches artisans. Les banquiers de cette époque prêtent souvent des sommes

colossales au roi, leur permettant de mener des guerres de plus en plus coûteuses, et jouent un rôle déterminant dans la vie politique. de généreux mécènes issus de ces nouvelles catégories sociales favorisent l'épanouissement des arts et des lettres.

Les changements d'ordre culturel

Les cadres de la pensée se modifièrent en profondeur sous l'influence de différents facteurs.

Les guerres d'Italie : la découverte de l'esprit renaissant.

Depuis le XIIIe siècle, les Français sont mêlés aux affaires de l'Italie. Charles d'Anjou, frère de Louis IX (plus connu sous le nom de Saint-Louis), s'est installé en 1266 dans le sud de l'Italie ; les Français sont aussi implantés dans le piémont. Très fréquemment, les cités italiennes appellent à l'autre pour le roi de France pour régler les différends qui les opposent les unes aux autres. L'extinction de la lignée d'Anjou ouvre au roi de France des droits sur le royaume de Naples, de Chypre et de Jérusalem. Or, l'Italie est logiquement la première étape de la croisade que veut entreprendre le jeune roi Charles VIII.

Au cours de ces guerres, commencée sous le règne de Charles VII et continuerait sous celui de Louis XII, les Français découvrent la renaissance italienne. Tous les témoignages concordent : les Français sont éblouis par l'Italie.

Les Français sont ainsi mis en contact avec un pays extrêmement riche et raffiné, qui depuis le XIVème siècle connaît une période d'épanouissement

dans le domaine des arts et de la littérature. Pour des raisons historiques, Italie est restée plus près des sources latines que les autres pays, mais sous l'influence des érudits grecs réfugiés chez elle après la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, elle effectue la première un retour à l'antiquité grecque et contribue, dans une très large mesure, à faire connaître.

Les voyages : la découverte de l'autre

En 1580, Montaigne écrit dans ses essais : « notre monde devient donc trouver un autre » ; il fait ainsi référence à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492. L'Espagne, Portugal, la France, la Hollande et l'Angleterre entreprennent l'exploration systématique de ce Nouveau Monde. De nombreux navigateurs annonçant sur la route de ce continent ne cessent de croître : Americo Vespucci, nommé à la place de Christophe Colomb tombé en disgrâce, conduit plusieurs expéditions en Amérique, Jacques Cartier se rend au Canada, Jean Cabot à Terre-Neuve, Verrazano s'enfonce dans l'estuaire de l'Hudson. Dès 1497, Vasco de Gama contourne le cap de Bonne-Espérance et ses voiles vers les Indes, installant des comptoirs marchants le long des côtes africaines et indiennes. Les armées du roi d'Espagne investissent l'Amérique du Sud. Cuba, le Mexique et le Pérou deviennent possession espagnole. La flotte du portugais Magellan achève le premier tour du monde.

Ses voyages montrent à l'évidence la rotondité de la Terre et amènent les européens à développer un esprit relativiste: ils prennent conscience que leurs mœurs, leurs habitudes de pensée, leur religions n'ont rien d'absolu ni d'unique ; ils découvrent l'autre. Cela les amène non seulement à réfléchir sur

des civilisations différentes valeurs, mais aussi à regarder d'un œil critique leur propre civilisation.

L'avancée scientifique et technique : les découvertes hétérodoxes

En lisant les ouvrages grecs et qui traitent la constitution de l'univers, Copernic découvre que plusieurs pythagoriciens ont affirmé le mouvement de la Terre autour du Soleil. En 1543, il abandonne donc que la théorie géocentriste et publie un ouvrage où il élabore une théorie héliocentriste selon laquelle les planètes effectuent un mouvement sur elles-mêmes et autour du Soleil. L'église de combat la théorie copernicienne qui, selon elle, « dévaluait la rédemption et l'habitat de l'homme qui avait été l'objet particulier de la sollicitude divine ».

La connaissance du corps humain progresse elle aussi. Ambroise Paré dissèque les cadavres malgré les interdictions de l'église ; Vésale pose les fondements de l'anatomie moderne.

Aux environs des années 1450 naît et se développent l'imprimerie, qui est perçue par certains esprits obscurantistes comme une « invention diabolique » et qui jouera un rôle essentiel dans la diffusion des connaissances de l'esprit de la renaissance.

La création de nouveaux lieux du savoir : la redécouverte de l'Antiquité

Le système éducatif connaît des changements. En 1530, François Ier, sous l'impulsion de l'érudit Guillaume Budé, crée le collège des lecteurs royaux – l'actuel collège de France – où sont enseignés le latin, le grec et l'hébreu. Placé directement sous l'autorité du roi, cette institution échappe à la tutelle de la Sorbonne, qui est une faculté de théologie, et devient foyer actif de la diffusion des idées nouvelles en favorisant un contact direct avec les textes originaux de l'Antiquité. Bien sûr, les lettrés du Moyen Âge connaissent les auteurs antiques, mais n'ont pas d'accès direct au texte. En effet, presque personne ne sait le grec, ce qui rend quasiment impossible la connaissance de la littérature grecque si elle n'est pas traduite en latin. De plus lettrés médiévaux ont rarement la possibilité de lire ces textes traduits en latin et doivent se contenter de l'étude de commentaires des œuvres antiques. À un niveau plus rudimentaire, des collèges sont créés qui dispensent, à travers l'enseignement du latin et du grec, la culture de ces temps nouveaux appelée l'humanisme.

Le territoire du royaume de France au XVI^e siècle

François I^{er} va contribuer à l'extension déterminante du territoire de son royaume, en intégrant deux grands ensembles féodaux :

- les importantes possessions de la maison ducale de Bourbon sont incorporées au domaine royal en 1531. François I^{er} cherche à récupérer ce duché car il représente selon lui, une puissance territoriale et politique inquiétante. Par le biais d'un procès intenté au connétable Charles de Bourbon devant le Parlement de Paris en 1523, une partie du Bourbonnais est mis sous séquestre puis attribué à Louise de Savoie, mère de François I^{er}, qui revendique ce territoire en tant que petite-fille de Bourbon. Charles de Bourbon demande l'appui de Charles Quint : le duc est considéré comme traître par le roi, ses biens sont définitivement confisqués et rattachés à la Couronne à la mort de Louise de Savoie en 1531 ;
- le duché de Bretagne est lié à la France depuis le mariage de la duchesse Anne avec le roi Charles VIII en 1491, puis avec Louis XII en 1499. La Bretagne est définitivement intégrée au domaine royal par l'édit d'Union de 1532 et devient « pays d'états » (états provinciaux ou assemblée provinciale des trois ordres : clergé, noblesse et tiers-état). Elle est dotée d'un parlement (de justice) siégeant alternativement à Rennes ou à Nantes.



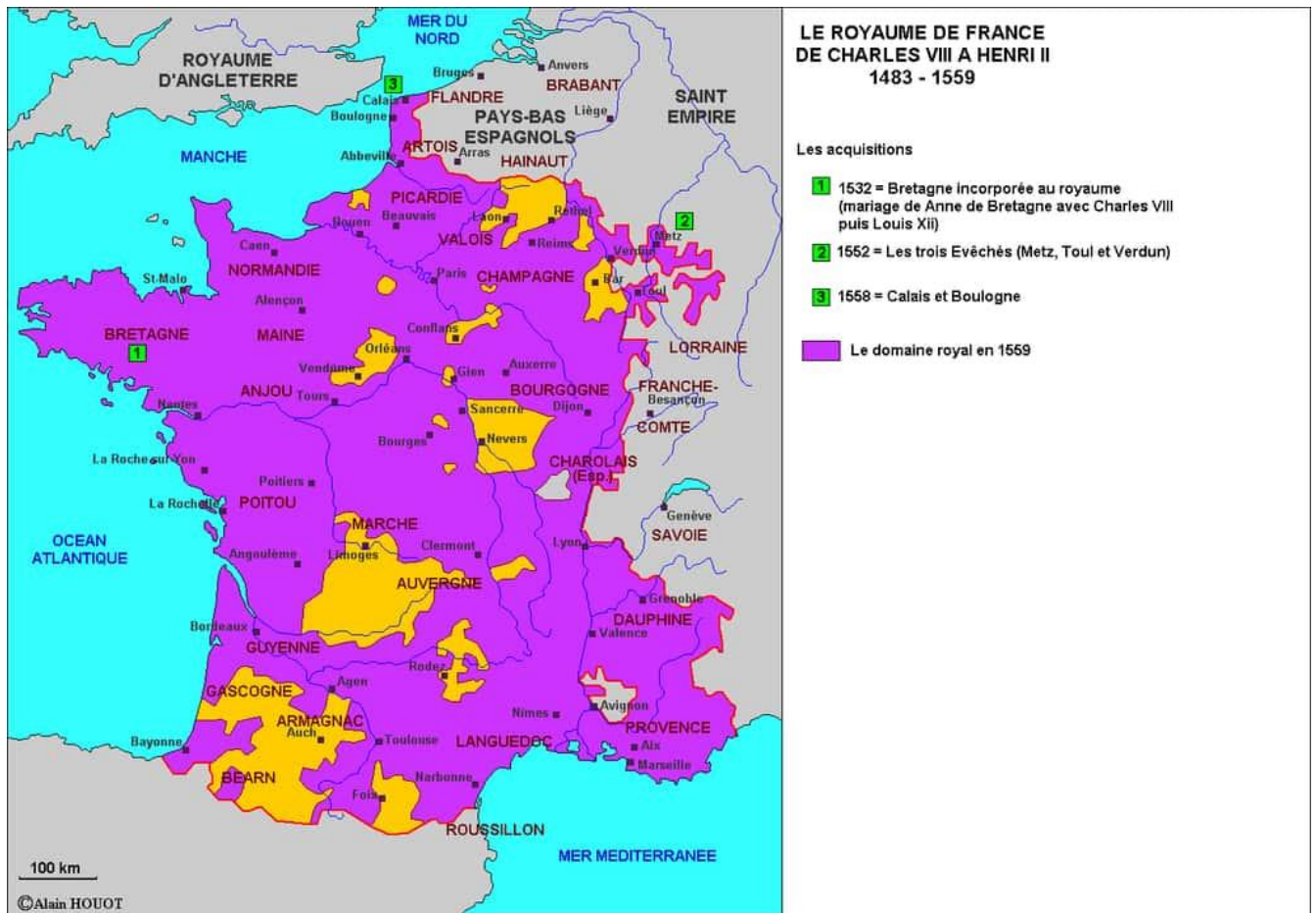
ROYAUME DE FRANCE ET DOMAINE ROYAL EN 1477, CARTE TIRÉE DU GRAND ATLAS HISTORIQUE, ÉDITIONS DU LIVRE, PARIS, 1968.

La notion de domaine royal

Le domaine royal désigne l'ensemble des terres sur lesquelles s'exerce directement l'autorité du roi ; les juristes royaux distinguent le domaine corporel (terres, forêts, châteaux, biens immobiliers) et le domaine incorporel (droits féodaux, droits régaliens...). Le roi doit vivre des ressources de son domaine : les droits productifs de revenus contribuent à l'entretien du monarque. Cette notion très médiévale s'avère de moins en moins réalisable au XVI^e siècle. L'impôt reste en principe une ressource extraordinaire servant essentiellement à financer les guerres mais la taille devenue permanente depuis 1439, est désormais considérée comme un revenu ordinaire qui s'enracine dans la coutume du royaume.

Le domaine royal est inaliénable : le monarque français n'en dispose pas comme bon lui semble car ce n'est pas un patrimoine personnel. En février 1566, l'édit de Moulins régleme définitivement les aliénations au domaine royal (transmission de la propriété d'un bien ou d'un droit). Les juristes distinguent le domaine fixe qui est l'ensemble des biens et droits acquis par la Couronne à l'avènement du roi et le domaine casuel qui concerne tout bien acquis par le roi depuis son avènement. Un bien acquis durant le règne entre dans le domaine fixe après dix ans d'administration royale.

L'édit de Moulins est considéré comme une source directe du droit français actuel : en effet, si l'on veut revendiquer aujourd'hui un droit de propriété sur un domaine public (mer, rivière, sous-sol...), il faut pouvoir justifier d'un acte de propriété antérieur à cet édit de 1566 !

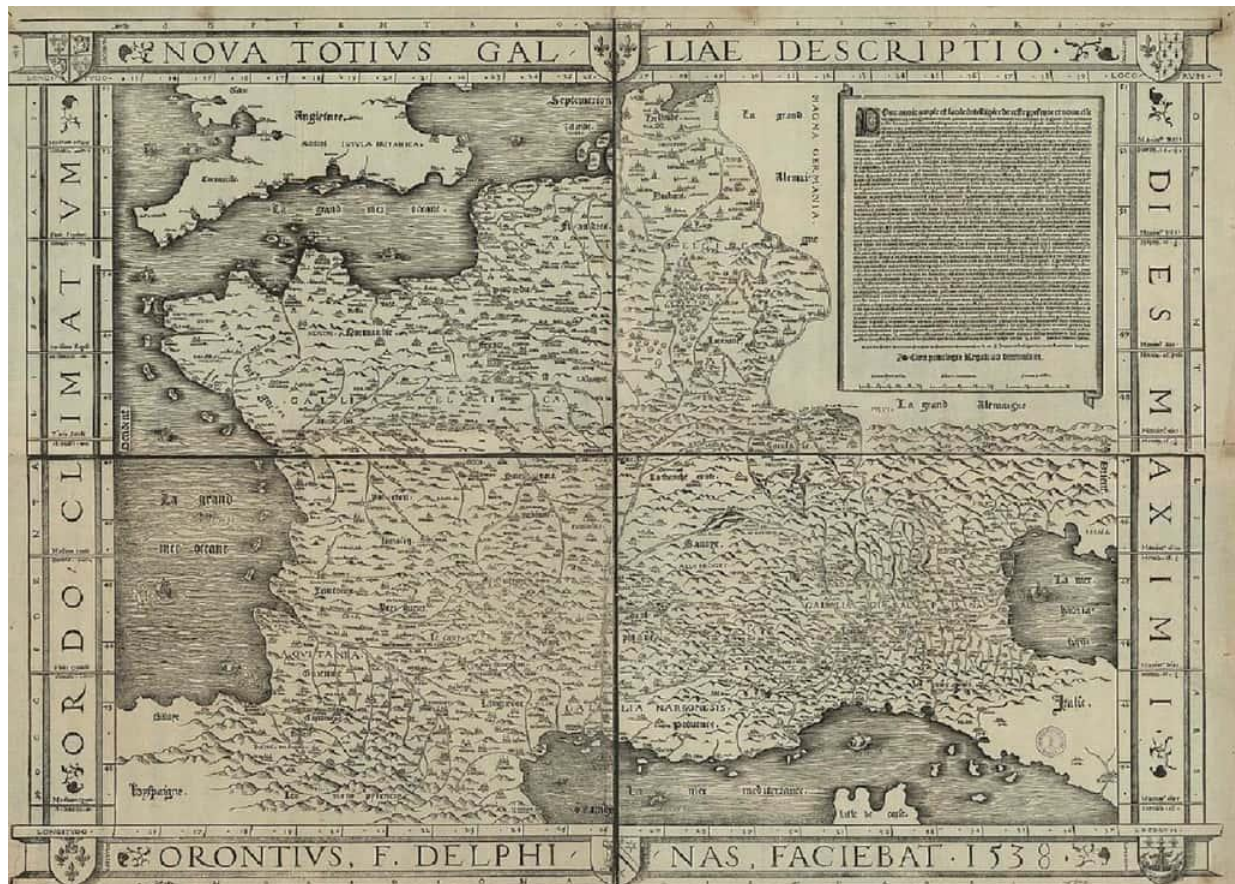


VISUALISATION DU DOMAINE ROYAL EN 1559 (À LA MORT D'HENRI II) ; LES TERRITOIRES SIGNALÉS EN ORANGE NE SONT PAS ENCORE INTÉGRÉS AU DOMAINE ROYAL À CETTE DATE.

Le souverain peut toutefois constituer des apanages, c'est-à-dire concéder une terre prélevée sur le domaine royal pour doter ses fils, petits-fils ou frères, à condition qu'elle retourne à la Couronne en l'absence d'héritier mâle en ligne directe. Exemple : en juin 1540, François Ier donne le duché d'Orléans à son fils Charles. L'habitude sera prise de donner le duché d'Orléans au fils cadet du roi (Gaston d'Orléans frère de Louis XIII, Philippe d'Orléans frère de Louis XIV). Les bénéficiaires d'apanages ne peuvent pas les aliéner : ils ne sont pas propriétaires des terres apanagées mais seulement usufruitiers.

Géographie du royaume au XVI^e siècle

Existe-t-il déjà des représentations géographiques du royaume de France? La géographie est née avec le XVI^e siècle et la nécessité de représenter les limites du monde connu. La première carte rudimentaire de l'ensemble du royaume date de 1525: elle est l'œuvre du mathématicien cosmographe Oronce Fine qui devient géographe du roi François I^{er} en 1531. Fine est également le premier à avoir représenté les nouveaux continents sur des mappemondes, en coordonnant les renseignements fournis par les navigateurs. En 1544, le géographe allemand Sebastian Münster consacre un chapitre et une carte à la France, dans son ouvrage *Cosmographia Universalis*.



CARTE NOVA TOTIVS GALLIAE DESCRIPTIO (NOUVELLE DESCRIPTION DE TOUTE LA GAULE)

Des cartes établies par les géographes de François Ier, Henri II et Charles IX paraissent entre 1540 et 1570. En 1595, l'Atlas de Mercator consacre un fascicule complet à la France (les Galliae tabulae geographicae). Dès la deuxième moitié du siècle, les monarques français disposent donc d'outils qui leur permettent d'appréhender l'espace géographique du royaume et l'espace européen.

Le royaume de France au 16^e siècle : vers un État moderne

1. Un royaume à reconstruire

a. L'extension du domaine royal

Après une longue période de malheurs aux 14^e et 15^e siècles, le royaume de France connaît une **phase de reconstruction au 16^e siècle.**

Ainsi le domaine royal s'étend au fur et à mesure des conquêtes tout comme le pouvoir royal. En effet, le roi de France retire peu à peu le pouvoir de justice aux seigneurs et développe le **système des parlements** dans l'ensemble du royaume.

b. Le retour à l'ordre

Le règne de **Louis XI** est marqué par **l'affirmation du pouvoir royal**. Ainsi bien qu'entouré de conseillers, c'est **toujours lui qui prend la décision finale**. Il impose même son autorité à l'Église qu'**il tyrannise** en lui imposant des candidats pour les évêchés et les monastères vacants et n'hésite pas à emprisonner les prélats qui contestent son autorité.

Il écarte les Grands du royaume en s'appuyant sur **la bourgeoisie des villes** tout en la contrôlant. C'est lui qui nomme les maires et les officiers municipaux et en l'opprimant : **il extorque l'argent** nécessaire pour les dépenses croissantes de son gouvernement et de son armée. Mais avec la noblesse, Louis XI se montre encore plus intraitable.

Il s'agit là d'une **première tentative d'absolutisme** qui fait de la France, sur les plans économique et politique, le **premier royaume de la Chrétienté.**

2. Les premiers pas de l'absolutisme sous les règnes de François Ier et d'Henri II

a. L'affirmation de la puissance royale

Au 16^e siècle, le roi de France est devenu un souverain particulièrement puissant qui règne sur un État de plus de 16 millions d'habitants, soit un des plus peuplés de l'époque en Europe.

Le roi de France veut exercer une **autorité absolue** et se veut le **représentant de Dieu sur terre.**

En outre, l'organisation de sa cour lui permet de **contrôler la noblesse.**

b. L'ordonnance de Villers-Cotterêts

L'ordonnance de Villers-Cotterêts adoptée en 1539 sous le règne de **François I^{er}** (1515-1547) permet d'unifier le royaume. **Le français s'impose dans les actes officiels** aux dépens du latin et gagne également du terrain face aux patois et aux dialectes locaux.

Il est demandé aux prêtres d'enregistrer précisément, en langue française, les baptêmes et les décès, donc établir ce qui par la suite devient l'état-civil, indispensable pour connaître l'état de la population.

L'article 111 énonce :

« Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus dans lesdits arrêts, nous voulons dorénavant que tous arrêts, ensemble toutes autres procédures, soit de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soit de registres, enquêtes, contrats,

commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties, en langage maternel et non autrement. »

c. Une administration spécialisée plus efficace

Le roi est entouré par une série de **conseillers** de plus en plus **spécialisés** :

- le **chancelier** dirige la justice ;
- les **secrétaires d'État** sont de véritables ministres avec leur domaine précis de compétence : la guerre ou les affaires étrangères par exemple.
- Dans les régions sont envoyés des **gouverneurs** qui dirigent au nom du roi. L'impôt direct ne cesse d'augmenter, accroissant ainsi la puissance de l'État.

Mais cette France reconstruite est secouée par les guerres de religion.

3. Une France meurtrie par les conflits religieux

a. Les causes de la séparation

Victimes de persécutions, **les protestants s'organisent** à l'intérieur du royaume afin de pratiquer leur culte en toute liberté. Mais **les catholiques leur refusent** ce droit et souhaitent l'interdiction pure et simple du protestantisme.

Et une guerre civile finit par éclater entre les deux communautés, déchirant la France durant plusieurs décennies.

b. Les guerres de religion

À partir de **1562**, commence un **long conflit religieux** qui dure près de **40 ans**. Ce conflit est marqué par de nombreux massacres dont le plus meurtrier

est celui commis lors de la **Saint-Barthélemy**, en 1572 : 3 000 protestants sont assassinés à cette occasion.

c. L'Édit de Nantes

Pour rétablir l'unité dans le royaume, l'héritier du trône, le protestant **Henri IV** se convertit au catholicisme et promulgue **l'Édit de Nantes** (1598). Cet Édit réaffirme **la suprématie de la religion catholique** dans tout le royaume mais **tolère également une certaine pratique protestante** dans certaines régions de France.

Ainsi, plusieurs places fortes sont accordées aux protestants pour garantir leur sécurité. Henri IV assure donc **la paix religieuse mais l'équilibre est fragile** car il est assassiné par un fanatique catholique en 1610.

La Renaissance

Renaissance est une des époques les plus brillantes de l'histoire intellectuelle de l'humanité. La Renaissance n'est pas un mouvement uniquement français, il prend naissance en Italie dès le XIVe siècle et vers la fin du XVe siècle, il s'étend à une partie de l'Europe notamment à la France et à l'Allemagne.

Qu'est-ce que la Renaissance ?

La Renaissance est l'abandon des idées confuses, des barbares du Moyen-Age et l'imitation de la société et surtout des chefs-d'œuvre littéraires grecs et romains. Comme l'Antiquité était sous les rapports politiques philosophiques et littéraires très supérieure à l'Europe du Moyen-Age, les esprits cultivés ont voulu étudier les institutions de cette société civilisée. Dans tous les genres (littérature, architecture, sculpture) on se préoccupa d'imiter les modèles grecs et romains et, de plus, on puisa dans l'étude des Anciens (Grecs et Romains) les germes des idées qui devaient renouveler la science, l'art, l'ordre social et politique. L'Antiquité renaissait avec son idéal, sa philosophie et son culte de la beauté. La Renaissance a donné aux arts et aux lettres un merveilleux élan parce que l'Antiquité a donné aux artistes et aux écrivains des modèles à imiter et de nouveaux sujets à traiter.

Causes de la Renaissance

1) Au XIV^e siècle, on commença à s'intéresser à l'Antiquité grèque et romaine. Pendant tout ce siècle et au cours du siècle suivant, il se forma une école qui s'enflamma, non seulement pour les écrits anciens, pour Virgile et pour Homère, mais aussi pour la société antique toute entière, pour ses opinions, sa philosophie et sa littérature.

2) En 1453, la prise de Constantinople par les Turcs Ottomans, la chute de l'Empire d'Orient, amena les savants grecs à chercher asile en Italie. Ils y apportèrent une nouvelle connaissance de l'Antiquité, de nombreux manuscrits et de nouveaux moyens d'étudier cette civilisation ancienne.

3) Les princes, les papes, les rois et les riches bourgeois d'Occident, attirés par cette civilisation raffinée, par ce goût des lettres et des arts protègent et encouragent les artistes byzantins.

4) L'état de corruption dans lequel se trouvait l'église à cette époque diminua de son prestige et amena les penseurs à détruire le pouvoir absolu dans l'ordre spirituel et à se tourner vers ces idées nouvelles et cette philosophie païenne.

5) Les Croisades permirent aux peuples d'Occident non seulement d'admirer la civilisation musulmane, mais aussi de prendre contact avec la société grecque qui leur fit l'effet d'une société plus avancée, plus policée et plus éclairée que la leur.

6) La peinture à l'huile et la gravure sur cuivre se développent rapidement vers la fin du Moyen-Age et couvrent l'Europe d'un grand nombre de chefs-d'œuvre d'art.

7) L'imprimerie, qui mit à la portée de tous les lectures les chefs-d'œuvre de la pensée antique favorisa les études, permit la diffusion rapide des idées et des connaissances et répandit le goût des lettres, des arts et des sciences.

A) Retour aux lettres antiques

Nous avons vu que dès le XIVe siècle, on étudiait avec ardeur en Italie les lettres antiques latines. Au XVe siècle, lors de la prise de Constantinople par les Turcs Ottomans, tous les érudits grecs enrichirent l'Italie de leur savoir. L'Antiquité grecque apparut alors dans toute sa splendeur. Les papes à Rome et les Médicis à Florence s'entouraient de littérateurs qu'ils encourageaient *et* protégeaient.

Ce mouvement fit naître en Italie deux sortes de littératures :

A) Littérature d'imitation ou en langue savante

Les chefs-d'œuvre de l'Antiquité grecque et latine furent traduits, expliqués, commentés et mis dans toutes les mains grâce à l'imprimerie. Ces traductions provoquèrent un véritable engouement pour les Anciens et versèrent d'abondantes lumières dont devait profiter la Littérature originale ou en langue vulgaire.

B) Littérature originale ou en langue vulgaire

A force d'admirer les Anciens, les écrivains croyaient qu'ils ne pourraient jamais rien faire de mieux et ils se sont contentés de les traduire. Il a fallu attendre XVIe siècle pour voir apparaître des oeuvres originales de grande valeur.

Trois grands noms dominent ce siècle et sont à retenir MACHIAVEL pour la prose, l'ARIOSTE et le TASSE pour la poésie.

MACHIAVEL fit *Le Prince* ; **I'ARIOSTE**, *Le Roland furieux*. et **le TASSE**, *La Jérusalem délivrée*.

B) Arts en Italie au XVIe siècle

a) L'architecture

En architecture, le style renaissance se caractérise par la coupole et par le mélange de la ligne droite et de la ligne courbe.

Le plus grand architecte de cette époque est **BRAMANTE** à qui l'on doit *le plan de Saint-Pierre de Rome* (la plus vaste église du monde).

b) La sculpture et la peinture

Pour la sculpture et la peinture, la Renaissance fut une véritable résurrection. Les peintres et les sculpteurs voulurent reproduire, en l'idéalisant, la beauté du corps humain. Les noms à retenir sont ceux de Donatello, de Michel-Ange, du Titien, de Leonard de Vinci et de Raphaël.

DONATELLO est célèbre par sa *Statue de Saint Marc*.

MICHEL-ANGE est en même temps un peintre et un sculpteur. Parmi ses *chefs-d'œuvre nous pouvons citer :*

En sculpture : *La Statue de Moïse*.

En peinture : *sa fameuse fresque du Jugement dernier*.

LEONARD DE Vinci est resté célèbre par sa *Joconde* et sa grande fresque de *La Cène*.

LE TITIEN a réalisé un grand nombre de chefs-d'œuvre parmi lesquels on peut citer : *Le portrait de François Ier*.

RAPHAEL a surtout excellé dans *les tableaux de chevalet*, nous lui devons aussi *la décoration des chambres du Vatican*.

Les spécificités de la Renaissance française

1. La première Renaissance française (première moitié du 16^e siècle)

a. L'embellissement intérieur des châteaux

Au début du **16^e siècle**, **l'art gothique** domine encore dans le royaume de France. Mais progressivement la **Renaissance italienne** est introduite suite aux **guerres avec l'Italie** et grâce aux **mariages princiers**.

À partir des règnes de **Charles VIII** et de **Louis XII**, des artistes italiens sont sollicités et conviés à la cour des rois de France pour **embellir l'intérieur de quelques châteaux et leurs jardins**, c'est le cas à **Amboise** et à **Blois**. Mais les artistes italiens ne sont là qu'au titre de **décorateurs**, les architectes restent français et continuent de concevoir des châteaux dans le style médiéval : forme rectangulaire, donjon, tours d'angle...

b. Des nouveautés surtout dans l'architecture

Sous **François 1^{er}**, les artistes italiens embellissent aussi les façades extérieures, c'est le cas du **château de Chambord**. L'utilisation de **motifs antiques** (frontons, pilastres, colonnes...) se généralise, décorant les murs extérieurs et les fenêtres de plus en plus grandes.

c. Les châteaux de la Loire, symboles de la première Renaissance française

Le climat doux et les forêts du **Val de Loire**, riches en gibiers, attirent depuis le 15^e siècle les rois de France qui y font bâtir de nombreuses demeures. Progressivement les **châteaux forts** disparaissent et sont remplacés par

des **constructions édifiées en plaine**, parfois sur l'eau pour le mettre en valeur comme par exemple **Chenonceau** ou **Azay-le-Rideau** avec de larges fenêtres et des toitures hérissées de cheminées, comme à Chambord.



Château de Chenonceau

On assiste à une volonté de créer des demeures luxueuses, lumineuses, accueillantes pour le plaisir d'y vivre et d'y faire des fêtes.

2. La seconde Renaissance française (deuxième moitié du 15e siècle)

a. Le rôle de François 1er

Grâce aux artistes italiens comme **Léonard de Vinci**, invité de François 1^{er}, et à la lecture d'œuvres antiques facilitée par la fondation de l'imprimerie du Royaume ordonnée par le roi, les artistes français découvrent **l'Antiquité** et elle les séduit au plus haut point.

De grandes constructions voient le jour : l'aile Renaissance au château de Blois, le château de Chambord, le château de Fontainebleau, le palais du Louvre... Tous ces édifices relèvent d'un style Renaissance de plus en plus marqué et peu à peu caractéristique de la Renaissance française.

Grand mécène, François I^{er} favorise également la production d'œuvres de style Renaissance : tableaux, sculptures, peintures, mobiliers...

b. Le château de Fontainebleau

En **1526**, François 1^{er} charge **Gilles Le Breton** de construire un nouveau palais à **Fontainebleau**. Ce palais présente une grande nouveauté dans son aménagement puisqu'il comprend une **galerie**. Cette innovation traduit le souci du roi d'inviter la cour entière autour de lui et de montrer son pouvoir.

Ce château symbolise un tournant de l'art de la Renaissance française : on se détache peu à peu de l'influence italienne pour en conserver uniquement l'héritage antique. Ce château est aussi un centre d'art actif avec des **ateliers spécialisés** dans la gravure, la fonte du bronze et la tapisserie. Les Italiens établis en France entre 1530 et 1570 en font leur école : l'**École de Fontainebleau**.

c. Un style proprement français

Dans la seconde moitié du **16^e siècle**, une nouvelle génération d'artistes français marque la rupture avec « l'italianisme » c'est-à-dire l'influence italienne. L'inspiration reste antique mais ces artistes refusent la surcharge décorative. Ils recherchent l'harmonie des formes, la parfaite symétrie et la proportion des formes. Ils privilégient la simplicité dans les constructions architecturales. Ainsi naît un style Renaissance proprement français. **Pierre Lescot** réalise le premier édifice de ce style : le **palais du Louvre**.

La Reforme Protestant:

Dans la première moitié du XVIème siècle, les critiques à l'égard de l'Eglise romaine se précisent. Une rupture intervient lorsque Martin Luther, qui avait critiqué la vente des indulgences en 1517 en vient à contester le dogme et la hiérarchie de l'Eglise. En 1520, il est excommunié. Malgré cette condamnation, ses idées se répandent grâce à l'imprimerie. Des princes allemands le soutiennent. Le schisme devient irréversible. Le premier protestantisme est né. Pour Luther, l'Homme est obligatoirement pêcheur et ne peut se sauver mais Dieu peut accorder sa grâce en lui donnant la foi. : C'est la justification par la foi. Le luthéranisme s'impose surtout en Allemagne du Nord et en Scandinavie.

Le Français Jean Calvin publie en 1536, l'Institution de la Religion chrétienne. Pour lui, l'Homme est prédestiné par Dieu au paradis ou à l'enfer. Le calvinisme s'impose surtout dans les régions où la bourgeoisie est influente : Suisse, Vallée du Rhin, Pays-Bas, Ecosse.

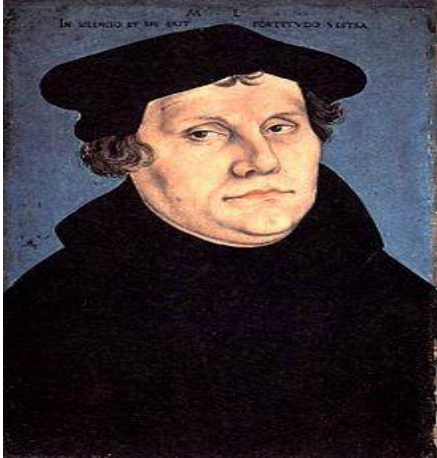
En Angleterre, par les Actes de Suprématie de 1534 et de 1559, les souverains Henri VIII puis Elizabeth Ière se font reconnaître chef suprême de l'Eglise d'Angleterre et créent l'anglicanisme, religion proche du protestantisme par la doctrine et proche du catholicisme par la pompe des cérémonies.

Les Protestants, qui sont des Chrétiens, ne reconnaissent pas l'autorité du Pape. Leurs églises sont indépendantes et sont administrées par des assemblées appelées synodes. Le protestantisme considère que l'homme est

incapable de mériter lui-même le Paradis contrairement au catholicisme qui insiste sur le libre-arbitre. Ils refusent le culte de la Vierge et des Saints. Les offices se font en langue nationale.

Les acteurs de la Réforme :

- **Martin Luther** : 1483-1546 réformateur religieux allemand, fondateur du protestantisme et l'un des premiers grands écrivains de langue allemande. En 1517, il afficha sur les portes du château de Wittenberg ses 95 thèses où il dénonçait en particulier la vente des indulgences. Il traduisit la Bible en allemand et fonda l'Eglise luthérienne.
- **Jean Calvin** : 1509-1564 réformateur français installé à Genève où il exerça une véritable dictature intolérante. Sa doctrine professe le retour à l'autorité de la Bible, la simplicité du culte et la croyance en la prédestination.



Marthin Luther

Théologien et réformateur allemand.
Il est considéré comme le fondateur
de la Réforme protestante.



Jean Calvin

Théologien français. Il défend un
protestantisme très strict, fondé sur la
prédestination.



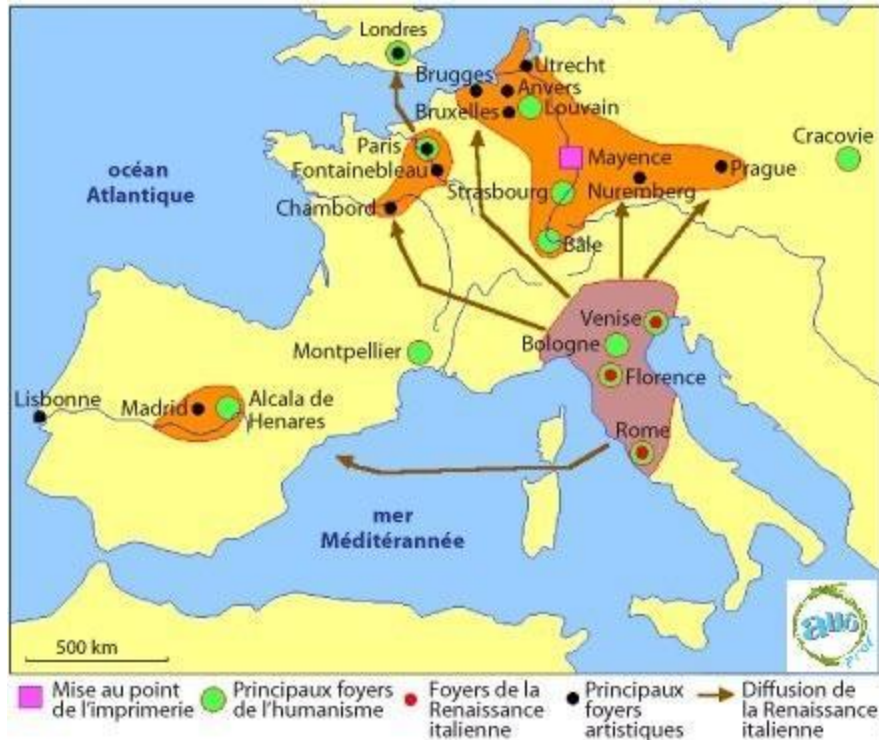
L'humanisme 1450 — 1600

L'humanisme est un courant culturel européen qui s'est développé à la Renaissance. Il modifie les conceptions de l'Homme et ses rapports au monde. Cette pensée nouvelle va apporter plusieurs autres idées qui vont modifier considérablement les aspects artistiques et sociaux. Les notions de liberté, de tolérance, d'indépendance, d'ouverture et de curiosité sont associées à ce courant culturel.

Émergence de l'humanisme

Début de l'humanisme

Très tôt en Italie, dès la fin du 13^e siècle, les textes de l'Antiquité servaient de modèles de sagesse et de formation des Hommes. Ce mouvement vers les textes et les savoirs anciens a toutefois été augmenté radicalement suite à l'arrivée de nombreux réfugiés grecs qui fuyaient les Turcs. Ils avaient en leur possession les manuscrits et les traditions issus des Grecs et des Romains de l'Antiquité. Tout ce mouvement est amplifié un peu plus tard par la prise de Constantinople.



Carte exposant les principaux foyers de l'humanisme

Cet intérêt naissant face aux écrits antiques combiné à la redécouverte de plusieurs textes et traditions oubliés ont fait évoluer la manière de percevoir le monde, les connaissances et l'Homme en général : on veut renouer avec les connaissances et le mode de vie d'une époque prestigieuse.

Dès le début de la Renaissance, les érudits développent une nouvelle perception du Moyen Âge : cette époque est maintenant associée à l'ignorance. Les humanistes sont poussés par la motivation de retrouver les vrais textes, tels qu'ils avaient été écrits et ainsi redécouvrir l'authenticité de la pensée de l'Antiquité.

La propagation des nouvelles idées dans la société

Pour propager ces nouvelles connaissances, plusieurs nouvelles traductions des textes antiques sont faites, plusieurs copistes travaillent à en produire de nouveaux exemplaires. Ces textes sont aussi enseignés dans les écoles.

Le nouvel idéal de la connaissance se répand grâce aux nouvelles technologies, dont l'imprimerie. Cette propagation est grandement favorisée par le nouveau développement des grandes villes, la création d'universités et le développement des institutions administratives et judiciaires. L'éducation change de visage, la manière de concevoir la formation des jeunes et les matières à enseigner changent pour favoriser le savoir parler, le savoir penser et le savoir vivre.

La propagation des nouvelles idées dans toute l'Europe

Les nouvelles idées issues des savants et des artistes italiens se répandent d'abord en Allemagne et en Hollande. Dans ces régions, plusieurs grandes villes favorisent l'émergence et la diffusion des nouvelles idées, ce sont des régions riches en échanges culturels. C'est d'ailleurs la première zone d'expansion de l'imprimerie : les idées sont alors encore plus faciles à communiquer. Le premier collège trilingue au monde y voit d'ailleurs le jour.



Érasme

Érasme se fait alors le phare de la nouvelle culture. En effet cet intellectuel voyageur représente les nouvelles valeurs de l'humanisme. Il les transmet un peu partout en Europe grâce à sa correspondance avec les lettrés de tous les pays.

L'humanisme arrive en France au 14e siècle. À cette époque, quelques humanistes italiens ont séjourné à Avignon. Ils y font découvrir leur philosophie et les textes de l'Antiquité. L'arrivée de plusieurs traducteurs va favoriser la découverte et l'enseignement de la philosophie antique. Plus tard, François 1er fait venir en France des professeurs et des artistes qui vont participer à la fondation d'un autre collège trilingue où l'on y enseigne le latin, le grec et l'hébreu.

Plusieurs régions d'Europe vont également ressentir les effets de cette nouvelle vague: la Pologne, la Hongrie, l'Espagne et finalement l'Angleterre. De plus, c'est en Espagne que l'on publie la toute première bible écrite en plusieurs langues.

L'origine du mot humanisme

Ce mouvement s'inspire largement des conceptions latines de l'Homme. Le mot même d'humanisme vient directement du mot latin humanitas. Ce mot servait à exprimer la pensée selon laquelle l'Homme se distingue et se caractérise par sa culture et sa douceur. Avec ce concept vient aussi celui d'humaniores litteral, qui représente les lettres humaines, c'est-à-dire tous les discours écrits portant sur la philosophie, la poésie, les sciences et toutes les autres disciplines de recherche.

La culture comme essence de l'Homme

Avec l'humanisme, l'humanité est donc associée à l'idée de la culture, celle-ci serait alors l'essence de l'Homme. Cette perception s'oppose fortement au modèle de virilité et de force guerrière qui était mis en valeur au Moyen Âge. En effet les modèles médiévaux misaient sur la sainteté ou l'héroïsme militaire. D'ailleurs, dans la vision humaniste, ce n'est pas la spécialisation dans un domaine précis qui est valorisée, mais la diversité des talents, la connaissance de tous les domaines. Les domaines d'études sont toutefois plus développés et les méthodes de recherches sont plus systématiques.

Une vision optimiste de l'Homme

Les humanistes considèrent maintenant que tout gravite autour de l'Homme. Contrairement à ce qui était mis en valeur à l'époque médiévale, ce n'est plus Dieu qui est au centre de tout, c'est l'Homme. Avec cette vision de l'humanité, l'Homme est capable de réfléchir par lui-même et n'est pas assujéti à la fatalité. Il dispose effectivement d'un libre arbitre qui lui permet d'effectuer des choix, sans toutefois contester la puissance de Dieu.

L'Homme, toujours selon la philosophie humaniste, est doté d'une intelligence qui lui permet d'en apprendre toujours plus, mais il a en plus le pouvoir de se perfectionner. Les humanistes désirent alors mettre le savoir à la portée de l'humanité et c'est pourquoi ils écrivent, ils voyagent et ils correspondent beaucoup.

La confiance

La philosophie humaniste est marquée par la confiance. Cette confiance est surtout reliée au progrès humain et à la connaissance. En effet, selon les érudits, seuls la connaissance peut développer un être humain et le rendre apte à aller de l'avant. C'est pourquoi la Renaissance est une époque où les sociétés mettent en valeur le progrès, les nouvelles découvertes scientifiques, les nouvelles inventions, la recherche, etc. Cette mise en valeur émane surtout d'une confiance, les gens avaient la conviction que l'humanité pouvait améliorer le monde.

Pour continuer ce développement de la pensée et des connaissances, il fallait également avoir confiance dans la civilisation, en tant que médium à la connaissance, et de la curiosité, comme le moteur de ces recherches. Cette confiance touche tous les domaines : religion, philosophie, arts, lettres, sciences.

L'instruction et l'éducation

Comme les individus valorisés dans la société sont dorénavant des érudits qui maîtrisent plusieurs langues, la connaissance devient alors le principal moteur de la société. Le bonheur repose alors sur les études, la connaissance. Cette connaissance doit être transmise par l'éducation, qui devient alors très valorisée. Cette valorisation transparaît beaucoup dans les ouvertures de nombreux collèges et universités au cours de la Renaissance. Le rapport avec l'éducation va se modifier : les étudiants doivent apprendre à réfléchir, à étudier des textes de l'Antiquité et connaître plusieurs langues.

La perception de la religion

C'est à cette époque que certains philosophes remettent en question la manière de pratiquer la religion. Ils ne remettent pas en cause l'existence de Dieu ni la religion comme telle. Ils s'interrogent surtout sur la manière de vivre la religion, telle que proposée par l'Église. Cette remise en question va mener éventuellement à la Réforme religieuse.

Les répercussions de l'humanisme

L'éducation

Le système d'éducation a été complètement revu et rénové au cours de la Renaissance et les effets s'en font sentir jusqu'au 18e siècle. En effet, la grande érudition des étudiants va modifier la vision de la culture. Celle-ci sera dorénavant latinisée et truffée de citations diverses. Plusieurs éditions des ouvrages classiques vont continuer à paraître. De plus, l'intérêt par rapport aux textes de l'Antiquité ne diminuera pas de sitôt.

La culture

Toutefois, le monde culturel connaîtra tout de même une certaine mutation par rapport à ce qui était mis en valeur pendant la période humaniste. Cette mutation paraît surtout dans la dénomination des textes. En effet, alors que les lettres humaines désignaient l'ensemble des textes, il va s'effectuer une scission où l'on va distinguer deux domaines spécifiques : les sciences et les belles lettres.

Évolution de la vision de l'Homme

La vision optimiste de l'Homme véhiculée par l'humanisme sera légèrement modifiée au cours du 17e siècle. C'est au cours de cette période, notamment par les écrits de Pascal, que la vision va se rapprocher un peu plus de la religion. En effet, Pascal considère la condition de l'Homme comme irrémédiablement pécheresse, ce qui diffère grandement avec le libre-arbitre du 16e siècle.

Principaux thèmes

- Redécouverte des auteurs & œuvres de l'Antiquité.
- La défense de la langue française.
- L'homme mis au centre des connaissances.
- Les voyages & la découverte de nouveaux mondes.
- L'éducation & la soif de savoir.
- La formation d'un esprit critique.
- Rejet des fanatismes & des tyrannies.
- Diffusion de toutes les formes d'art.

Formes privilégiées

¶ Les formes privilégiées sont: l'essai, le roman, la littérature didactique, la poésie.

Principaux auteurs

¶ Érasme (≈1469-1536)

¶ Thomas More (1478-1535)

¶ François Rabelais (1494 ?-1553)

¶ Clément Marot (1496-1544)

¶ Montaigne (1533-1592)

Œuvres majeures

¶ 1511 Éloge de la folie d'Érasme.

¶ 1516 Utopie de T. More.

¶ 1532 Pantagruel de Rabelais.

¶ 1534 Gargantua de Rabelais.

¶ 1580-1588 Essais de Montaigne.

Les arts en France à l'époque de la Renaissance

a) L'architecture:

Après les guerres d'Italie, les rois et les seigneurs français ne voulaient plus habiter les châteaux forts sombres et humides ; leur seul désir était d'avoir des demeures aussi confortables et aussi somptueuses que les palais italiens. La Renaissance fut en France une époque de constructions.

En architecture, le style de la Renaissance ne fut pas une imitation servile du style grec et du style romain ; les artistes français mélangent ces deux styles anciens au style du Moyen-Age (style gothique). Ces deux styles ingénieusement fondus donnent des chefs-d'œuvre. Il faut cependant reconnaître que dans certains monuments c'est l'influence italienne qui l'emporte sur l'art gothique.

Les architectes les plus importants sont :

PIERRE LESCOT qui, à la place du vieux Louvre, jeta les fondements du Nouveau Louvre.

PHILIBERT DELORME qui commença en 1564 le Palais des Tuileries.

b) La sculpture:

Les sculpteurs français du XVI^e siècle ont subi l'influence de l'Antiquité.
Leurs personnages sont drapés à la manière des Grecs et des Romains.

Deux grands noms signalent ce siècle :

JEAN GOUJON auquel on doit les admirables figures de la Fontaine des Innocents à Paris et certaines Sculptures du Louvre.

GERMAIN PILON qui fit le groupe des Trois grâces.

c) Le peinture:

En peinture, un seul nom est à signaler c'est celui de FRANÇOIS CLOUET qui a peint des portraits d'une rare finesse.

La pensée et les sciences à l'époque de la Renaissance

a) La pensée française au XVIe siècle

Une grande impulsion fut donnée à la pensée à l'époque de la Renaissance. GUILLAUME BUDÉ donna la traduction des philosophes grecs. C'est aussi à cette époque que François Ier fonda le Collège de France où l'on enseignait les trois langues (grec, latin, hébreu), les mathématiques et certaines connaissances du temps.

b) La révolution des sciences

a La médecine :

La médecine progresse énormément, grâce à des hommes comme **André Vésale** et **Ambroise Paré**.



André Vesale est un **anatomiste** flamand du seizième siècle. Il pratique de nombreuses dissections de cadavres, ce qui lui permet de dessiner une carte précise du corps humain en décrivant notamment la circulation sanguine. À la même période, le médecin du roi, Ambroise Paré, invente de nombreux instruments chirurgicaux et participe à l'amélioration des techniques de cautérisation : il est considéré comme le **père de la chirurgie moderne**.

Définition

Cautérisation :

C'est une technique chirurgicale qui permet un arrêt rapide des hémorragies.

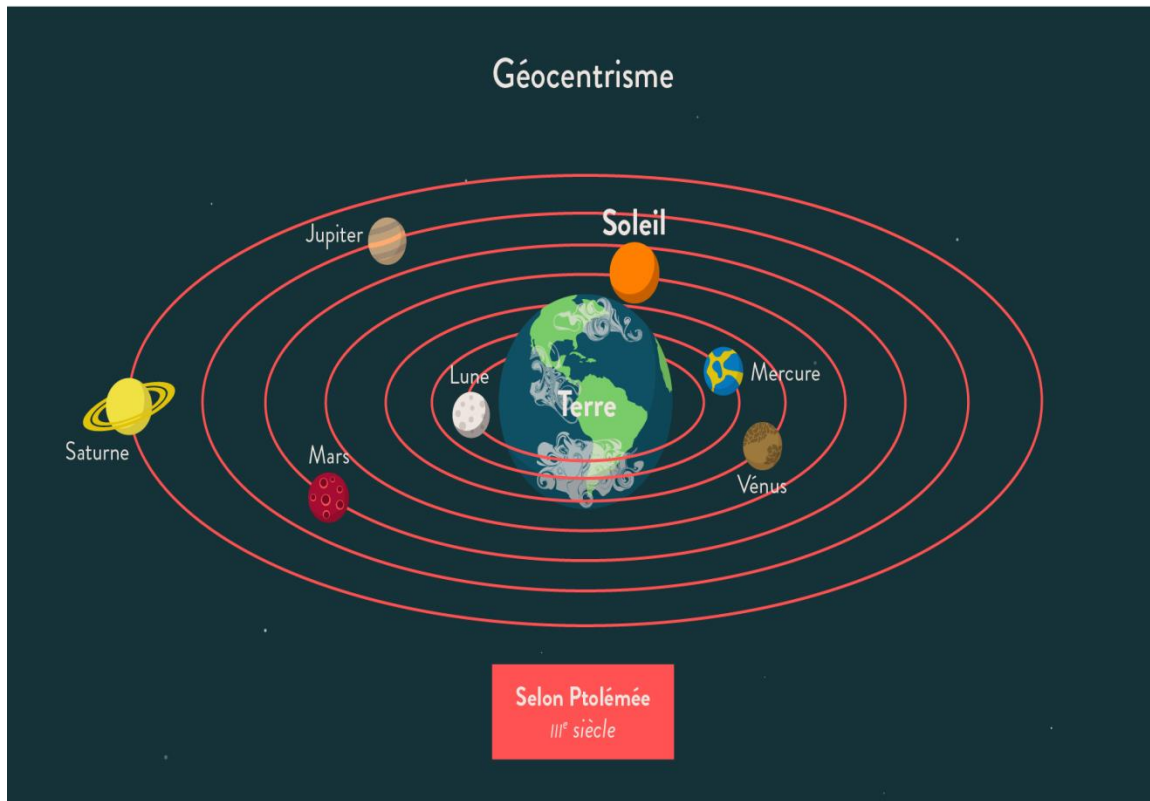
L'astronomie :

L'astronomie est une autre science appréciée des humanistes.

Après de longues études, **Copernic** (1473-1543) découvre que c'est le Soleil, et non la Terre, qui est au centre de l'Univers. Il dément donc le géocentrisme et théorise l'héliocentrisme.

Géocentrisme :

Le géocentrisme est une théorie selon laquelle la Terre est le centre de l'Univers autour duquel tournent tous les astres.



Définition

Héliocentrisme :

Concept astronomique d'après lequel c'est le Soleil qui est le centre de l'Univers autour duquel tournent les autres astres.



Par ailleurs, il affirme que les planètes tournent autour du Soleil, et que des satellites tournent autour des planètes.

Plus tard, **Galilée** met au point plusieurs modèles de lunettes astronomiques.

Elles lui permettent de **confirmer les théories de Copernic**. Cette découverte remet profondément en cause l'enseignement de l'Église selon laquelle c'est la Terre qui est au centre de l'Univers. Elle condamne donc Galilée en 1633.

Avoir avoir « abjuré de ses erreurs », c'est-à-dire renoncé à ses théories scientifiques, il est assigné à résidence. Il ne peut donc plus sortir de chez lui.

Musique et danse:

La musique et la danse sont fort présentes pendant la Renaissance. Avant la Renaissance les chants étaient incompréhensibles, mais grâce à la polyphonie imitative ces chants sont plus clairs.

Polyphonie imitative : Ensemble de plusieurs voix qui imitent une autre.

Ils sont plus clairs car ils utilisent un mode de prononciation plus précis et plus organisé : c'est le style contrapuntique de plus les textes que doivent lire les chanteurs sont mieux écrit et le rythme est donc plus harmonieux : c'est le style syllabique.

La musique évolue aussi grâce à de nouveaux instruments comme le luth : une sorte de guitare qui est représentatif de la Renaissance ou encore les instruments à vents comme les flutes.

Ainsi nous voyons que ces objets sont omniprésents durant cette période.

En effet de nombreux peintre illustre ces éléments dans leur peinture, Hans Holbein en est un exemple.

Il peint donc son œuvre *Les Ambassadeurs* illustrée ci-dessous + 4e tableau nommé les ambassadeurs a été peint par **Hans Holbein** le jeune en 1533.

Il représente les éléments fondamentaux de l'art musical à la Renaissance comme le luth ou la flute qui ont été cité au paragraphe précédent. Ici les instruments et éléments de cette œuvre ont une signification. Dar exemple le luth qui signifie l'harmonie est posé sur l'étagère et un livre de chant est grand ouvert.

Ce livre est remplie d'hymne sacré ce qui signifie que les hommes de la Renaissance sont quand même croyant. Ainsi de nombreux troubadours vont se donner en spectacle dans le but de faire danser le peuple à l'aide de vieilles

à roue de percussions diverses et variées et autres instruments traditionnels ou non. Ces spectacles de jonglerie et des pièces de théâtre vont égayer les gens de cette époque. Ces évènements se déroulant encore de nos jours montrent l'importance de ces mises en scène puisque les bransles, pavanés ou autres sont encore joués lors de Fêtes historiques.

A savoir Luth : instrument musical qui date de la renaissance présent dans le tableau *les ambassadeurs*.

Les bourgeois:

Les bourgeois représentent la classe moyenne, celle qui laboure, marchande, fait tous les métiers mécaniques, officie dans les juridictions, finances et comptes. A travers les changements qui s'accomplissent, la bourgeoisie a certainement atteint le plus haut niveau d'intelligence, de culture d'esprit, d'humanité et de justice auquel elle ne se soit jamais élevée dans le passé. Les bourgeois sont fonctionnaires, officiers du royaume ; hommes de loi (avocats, huissiers, procureurs) ; hommes d'affaires (financiers) ; marchands, industriels, patrons et maîtres des métiers ; ils sont aussi médecins, chirurgiens, professeurs des universités et des collèges, savants, écrivains, artistes...Bref, la bourgeoisie commence réellement à s'émanciper à partir du XVIe Siècle. Son alimentation est très riche, d'abord et avant tout composée de viande. Les Français mangent alors peu de pain et de fruit. On constatera le train de vie coûteux des bourgeois qui vivent dans un luxe presque surprenant. Ceci explique leur place privilégiée dans les plus importantes professions de l'époque.

Leur logis est souvent orné d'inscriptions morales et littéraires et ne porte pas encore de numéro. Alors qu'il existe des constructions faites de pierres, certaines habitations sont composées de bois et de mortier (mélange de ciment, eau et de sable). Assez généralement, la famille bourgeoise vit dans deux pièces : la cuisine où l'on mange le plus souvent, la chambre où l'on reçoit ses amis et où l'on se couche. Les bourgeois aiment se distinguer par leurs costumes somptueux et leurs nombreux bijoux ; c'est une grande évolution par rapport aux siècles précédents.

En effet, les itinéraires européens deviennent à la mode. Pourtant, on note une absence totale d'hygiène ; ainsi le XVI^e Siècle enregistre-t-il une incroyable série d'épidémies, pestes et autres fléaux, dues sans nul doute à cette insouciance. La Renaissance, qui amène des changements si heureux dans tant de domaines, ne réalise, de ce côté, aucune conquête nouvelle.

La vie paysanne:

La première partie du XVI^e Siècle est favorable à la paysannerie française. En effet, la hausse des prix qui s'accomplit alors amène des changements considérables dans l'évolution agricole en améliorant très sensiblement la situation des producteurs ruraux, bien que les procédés de culture ne paraissent pas s'être améliorés. C'est l'une des périodes de prospérité et de renaissance matérielle les plus remarquables qu'ait jamais traversées la France. L'aspect de la vie agricole, au cours du siècle, a donc sensiblement varié, selon les périodes et sans doute aussi selon les lieux. Les mauvaises récoltes, la disette, les épidémies, la crise monétaire du milieu du siècle l'ont, à diverses reprises, sérieusement atteinte. On sait, par contre, que l'afflux des métaux précieux, qui coïncide avec le mouvement de la Renaissance, amène la hausse des produits agricoles. La France demeure donc une nation de paysans.

La construction d'une maison de paysans est très simple, étant faite de torchis, c'est-à-dire de terre détrempée avec du foin. La charpente y reste apparente. Le toit est de chaume, fait de paille et de joncs. Le costume des paysans doit être résistant et ne pas gêner les mouvements. Les paysans portent ainsi sur la chemise de grosse toile une veste, serrée à la taille par une ceinture. La tête est couverte d'un bonnet. L'habillement des femmes se compose d'un corsage lacé et d'une jupe noire tombant jusqu'à la cheville. Un bonnet de drap ou de toile tombant sur les épaules protège la tête et la nuque. Aux fils du paysan seront dévolus la conduite des animaux. L'occupation des filles consiste à nettoyer la maison, à traire les vaches et à nourrir les autres animaux. Dès le matin, le père se livre aux travaux du jardinage, visite ses herbages, surveille

ses troupeaux et ses cultures. Vers 10 heures a lieu le dîner, très modeste. La vie paysanne comprend également la fête du village et le passage à la messe.

La France XVIIème siècle

Dates à connaître du XVIIe siècle:

1589 → 1610 : règne d'Henri IV.

1598 : édit de Nantes

1610 → 1614 : régence de Marie de Médicis.

1617 → 1643 : règne de Louis XIII.

1618 → 1648 : « Guerre de Trente Ans ».

1635 : fondation de l'Académie française par le cardinal de Richelieu.

1643 : mort de Louis XIII.

1643 → 1661 : régence d'Anne d'Autriche avec son ministre Mazarin.

1661 → 1715 : règne de Louis XIV.

1648 : « La Fronde ».

1672 → 1678 : guerre France / Hollande

1685 : l'édit de Nantes est révoqué par Louis XIV.

1715 : mort de Louis XIV.

Louis XIII et Richelieu:

L'action politique de Louis XIII se confond avec celle de Richelieu puisque le monarque, assez solitaire, déléguait en grande partie à celui qui était son principal ministre depuis 1629 la gestion des affaires du royaume, et même parfois les obligations de représentation, préférant mener de longues chasses dans les forêts d'Île-de-France. Toutefois, Louis XIII ne s'est jamais désintéressé du gouvernement de la France et Richelieu ne prit jamais une décision importante sans en référer à son roi. Il était le souverain et il entendait le rester. De même, il réprima avec la plus grande rigueur les multiples révoltes et complots qui émaillèrent son règne, n'hésitant pas à faire exécuter le maréchal de Montmorency qui avait soulevé le Languedoc contre l'autorité monarchique en 1632.

Affaiblir les Habsbourg en Europe

L'action politique de Louis XIII (et de Richelieu) a principalement visé à affaiblir l'Espagne et à lutter contre l'influence de la maison de Habsbourg en Europe car elle constituait une menace majeure pour la France : dominant l'Espagne, les Pays-Bas espagnols et l'Empire, elle encerclait le royaume. C'est le sens de l'engagement de la France dans la guerre de Trente Ans.

Sa jeunesse

Armand-Jean du Plessis naît en 1585 dans une famille de la très ancienne noblesse poitevine. Sa jeunesse est marquée par un parcours scolaire singulier : tout d'abord destiné à une carrière d'officier, il fait des études dans une académie militaire, mais, à partir de 1602 sa famille l'envoie étudier la théologie pour qu'il puisse devenir évêque de Luçon, ce qui est fait en 1606, à l'âge de vingt et un ans, au mépris de toutes les règles canoniques.

Son ascension vers le pouvoir

Très tôt préoccupé par la volonté de réaliser une carrière politique brillante, il s'installe à Paris et fréquente la Cour. Apprécié par la reine mère Marie de Médicis, il devient Secrétaire d'État pour l'Intérieur et pour la Guerre en 1616, puis, après une période de disgrâce, est fait cardinal en 1622 et entre, en 1624, au Conseil du roi, dont il devient très vite le Chef. Il restera alors le Principal Ministre de Louis XIII jusqu'à sa mort en décembre 1642.

Son œuvre politique

Richelieu a eu trois grands desseins. Tout d'abord, la ruine de la puissance politique des protestants : après le siège victorieux de La Rochelle en 1627-1628, il supprime leurs places fortes, leurs garanties militaires, et donc leur influence politique. Ensuite, la soumission de la noblesse factieuse à l'autorité du roi : il réprime très sévèrement tous les complots nobiliaires fomentés contre lui ou contre Louis XIII (il fait exécuter plusieurs nobles) et affermit ainsi l'autorité royale ; il annonce l'absolutisme de Louis XIV. Enfin, il s'efforce

de réduire la puissance des Habsbourg en Europe en soutenant les princes protestants en guerre contre l'Empereur (guerre de Trente Ans) et en attaquant l'Espagne en 1635.

Les protestants

Suite à la promulgation de l'édit de Nantes en 1598 par Henri IV, les protestants du royaume s'étaient vu garantir la liberté de conscience, la liberté de culte en certains lieux et même le contrôle de « places de sûreté » (villes fortifiées, châteaux...). Mais à partir de Louis XIII et de Richelieu, cette politique de tolérance est remise en cause.

Le siège de La Rochelle

Richelieu veut réduire la puissance politique et militaire des protestants dans le royaume et notamment mettre fin à l'autonomie de La Rochelle, place forte calviniste qui entretient des liens étroits avec le grand ennemi de la France, l'Angleterre. En 1627, les Anglais tentent un débarquement sur l'île de Ré avec l'aval de la municipalité rochelaise, il échoue ; le 10 septembre 1627, les Rochelais ouvrent le feu sur l'armée royale, le siège de la ville mené par Louis XIII et Richelieu en personnes, commence. Malgré les tentatives de ravitaillement par mer organisées par les Anglais, la municipalité doit se résoudre à capituler sans conditions le 28 octobre 1628. Les fortifications de la ville sont rasées, ses libertés abolies et le culte catholique y est rétabli.

Louis XIV et l'édit de Fontainebleau

Louis XIV veut rétablir l'unité religieuse de son royaume et en éradiquer le protestantisme : entre 1661 et 1685, il promulgue près de trois cents édits visant à limiter et à interdire progressivement la pratique des cultes protestants. Des professions leur sont interdites, des temples sont rasés... Finalement, estimant que le protestantisme a disparu du royaume, Louis XIV

décide de révoquer l'édit de Nantes qui n'a plus de raison d'être : la décision est officialisée par l'édit de Fontainebleau en 1685. Ordre est donné de raser tous les temples, il est laissé quinze jours aux pasteurs pour émigrer. 200 000 fidèles quittent eux aussi le royaume, malgré l'interdiction qui leur en est faite, et une grande révolte populaire protestante agite les Cévennes de 1702 à 1704, la guerre des Camisards.

La révocation de l'édit de Nantes (1685)



Révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV

Dès le début de son règne, Louis XIV a souhaité unifier le royaume sur les plans administratif, politique et religieux. Le protestantisme est considéré comme une menace contre l'absolutisme royal. Après un temps de persécutions et de conversions forcées, Louis XIV promulgue l'édit de Fontainebleau, le 18 octobre 1685, qui révoque l'édit de Nantes, par lequel Henri IV, en 1598, reconnaissait la liberté de culte aux protestants. Le culte protestant est interdit, les temples détruits, de nombreux fidèles contraints à

l'exil. Les conséquences seront désastreuses pour la France qui voit fuir non seulement les grandes fortunes protestantes, mais aussi toute une foule d'artisans, de marins, de soldats, de professeurs talentueux, au profit de l'Angleterre, des Pays-Bas, de la Prusse ou de l'Amérique.

La guerre de Trente Ans

La guerre de Trente Ans (1618-1648 avec des prolongements entre la France et l'Espagne jusqu'en 1659) fut la guerre la plus longue, la plus dévastatrice et la plus meurtrière de l'Ancien Régime.

Au commencement...

La guerre débute par une affaire de politique intérieure allemande. L'empereur, catholique, Mathias II (1612-1619) ayant fait interdire le culte protestant à Prague, deux de ses représentants furent jetés par les fenêtres du palais royal par des protestants révoltés : ce fut la défenestration de Prague (23 mai 1618). Mathias II mourut peu après et lui succéda son cousin, Ferdinand II (1619-1637), catholique intransigeant qui souhaitait imposer sa religion et son pouvoir à l'ensemble de l'Empire. Les États de Bohême refusèrent alors la couronne à Ferdinand II et élirent l'électeur palatin (un protestant) roi sous le nom de Frédéric V. Mais celui-ci fut vaincu par l'armée impériale lors de la bataille de la Montagne Blanche le 8 novembre 1620. Ferdinand II imposa donc le catholicisme à la Bohême.

La guerre dans l'Empire (1621-1635)

L'empereur poursuivit son entreprise d'extension du catholicisme et de soumission des princes, notamment protestants, au sein de l'Empire. Les souverains protestants s'allièrent alors avec le roi du Danemark, Christian IV, qui entra en guerre contre l'empereur en 1625, mais il fut vaincu et dut signer la paix de Lubeck le 22 mai 1629. Ferdinand II triomphait encore... En 1631, ce fut le roi de Suède, Gustave II Adolphe (1611-1632) qui entra en guerre contre l'empereur, à la fois pour des motifs religieux et territoriaux ; il remporta de nombreuses victoires mais fut tué à la bataille de Lützen (remportée par la Suède) en 1632. En 1635, la Suède signa la paix de Prague avec l'Empire. Mais l'Europe s'embrasait...

Louis XIV ou l'absolutisme rayonnant

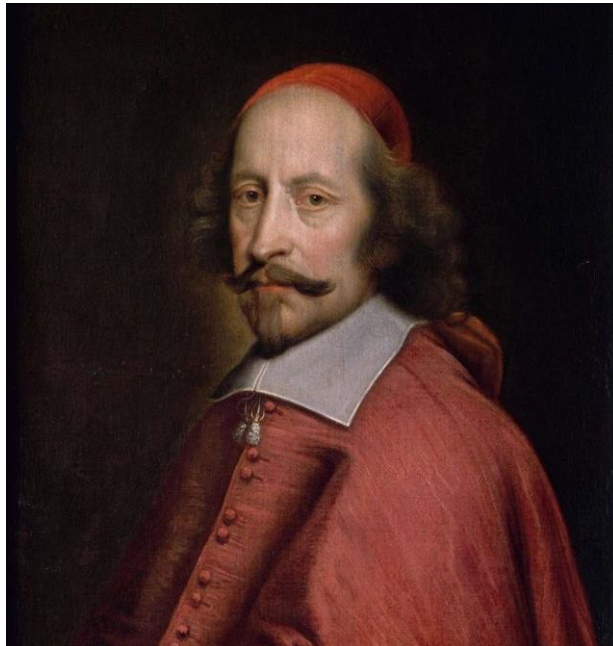
Louis XIV est âgé de quatre ans lorsque son père Louis XIII décède en mai 1643 : nouvelle période de minorité du roi et de régence pour la monarchie française ! Louis XIII a fait du cardinal Mazarin le parrain de son fils et le successeur de Richelieu : il devient le principal conseiller de la régente Anne d'Autriche. De 1648 à 1652, le royaume traverse la Fronde, ensemble de mouvements contestataires d'abord parlementaires puis princiers, qui ne parviennent pas à entamer le prestige de la monarchie absolue. Louis XIV va incarner l'absolutisme de droit divin : il crée un mythe autour de sa personne, centralise la puissance de la monarchie en un lieu unique, monumental et symbolique, le château de Versailles.



LOUIS XIV JEUNE

En mars 1661, à la mort de Mazarin, Louis XIV entame une mutation décisive qui ressemble fort à une « prise de pouvoir absolu » : le roi élimine de son Conseil, les membres de la famille royale, le haut-clergé et la haute noblesse.

Les personnes qui intègrent le Conseil du roi sont choisies pour leurs compétences parmi la noblesse de robe. La fonction de chancelier est marginalisée : celui qui était le « secrétaire général de la monarchie », à la tête des officiers de justice, s'efface derrière le poste capital de contrôleur général des Finances, détenu par Colbert à partir de décembre 1665 (jusqu'en septembre 1683) ; aujourd'hui on dirait qu'il cumule les fonctions de ministre des Finances et de l'Intérieur. Cependant le roi prend seul les décisions : il entend les avis de ses conseillers mais il n'est pas tenu de les écouter.



CARDINAL JULES MAZARIN

La noblesse est fixée à Versailles depuis 1682 (comme le gouvernement) : elle est contrôlée par le souverain qui la valorise en restaurant les privilèges attachés à la naissance (importance de la notion de rang pour pouvoir approcher le roi). Elle retrouve sa fonction première qui est le service armé dans les nombreuses guerres entreprises par le roi.

Les années 1690 marquent l'achèvement de la construction de l'État absolu : Louis XIV décide, à la mort de son ministre principal Louvois (en septembre

1691), de gérer seul le gouvernement et le fonctionnement de l'administration ; les conseillers-ministres sont désormais réduits au rôle de commis. Concrètement le roi prend l'habitude de régler les affaires en dehors du Conseil, directement avec le ministre concerné. L'État royal se confond avec la personne du roi : on peut qualifier Louis XIV de « roi-État » !

Le roi de guerre

La guerre est un outil majeur de l'absolutisme : elle est identifiée à la souveraineté, elle joue un rôle déterminant au XVII^e siècle, dans la vie politique et sociale du royaume de France. Louis XIV parle de « nécessités de l'État » lorsqu'il évoque en 1715, les nombreuses guerres européennes qu'il a menées. Durant son très long règne de soixante-douze ans (de 1643 à 1715), le monarque a consacré quarante années à la guerre.

Les rois de France considèrent l'affrontement armé comme la forme nécessaire des relations entre souverains, un équivalent du duel qui est l'affaire des nobles par excellence. Décider de la guerre relève uniquement de la volonté royale : l'ensemble des sujets en prend connaissance lorsqu'il y a levée de soldats et d'impôts pour financer la guerre. C'est la mise à l'épreuve du pouvoir royal et l'expression de sa magnificence : la ligne générale de la politique monarchique est tournée vers l'agrandissement du royaume et la conception de la guerre entre dans le cadre fixé par la pensée chrétienne, qui l'assigne à une fonction de justice. Seul le souverain en décide car il est représentant de Dieu, muni par lui de l'épée lors du sacre.



LOUIS XIV EN ARMURE

Pour justifier la guerre, le roi de France (comme les autres souverains) cherche une « juste cause », les deux principales étant les droits de la parenté (utilisation des alliances matrimoniales avec échanges de filles de souverains) et les alliances politiques (la rivalité avec les Habsbourg domine l'activité diplomatique depuis François I^{er} jusqu'à Louis XV). La « juste cause » coïncide de plus en plus avec la grandeur du royaume, à ne pas confondre avec le sentiment national qui n'existe pas encore. Il s'agit plutôt de la notion de « bien commun » qui se définit pour la majorité des Français, par la sécurité et la stabilité de la fiscalité, ce que les guerres du roi contredisent complètement.

Les difficultés de fin de règne

Les années 1690-1715 voient la multiplication des difficultés économiques : le [gouffre](#) financier des guerres impose la création de nombreux offices (qui s'achètent et sont taxés), d'impôts nouveaux (la capitation en 1695, le dixième en 1710), de taxes, d'emprunts (rôle primordial du financier protestant Samuel Bernard, « banquier » de la monarchie française entre 1701 et 1709) et de dévaluations successives du louis d'or et de l'écu d'argent.

La [société française](#) doit faire face à des années terribles entre 1692 et 1694 : une crise de subsistance de grande ampleur (liée à des récoltes catastrophiques, au prix du [blé](#) qui grimpe en flèche, aux famines et aux [épidémies](#)) entraîne la disparition de près de deux millions de personnes sur une population estimée à vingt millions. On peut parler de catastrophe démographique. Une deuxième crise frappe le royaume durant l'[hiver](#) 1708-1709 ; le schéma reste identique : hiver polaire, printemps pourri, récoltes insuffisantes, envolée des prix du blé, [famines](#), épidémies, décès. Les effets sont désastreux dans le nord et l'est du pays, avec plus de 600.000 décès mais cette fois, le nombre de baptêmes repart largement à la hausse dès 1711.



LOUIS XIV EN HABITS DE SACRE

Dans une conjoncture de fin de règne difficile, Louis XIV n'est pas épargné : une véritable hécatombe (liée à la [variole](#) puis à la [rougeole](#)) frappe la famille royale, le Dauphin et son fils aîné. Le seul héritier potentiel adulte est le roi d'Espagne, [Philippe V](#) petit-fils de Louis XIV, mais il a renoncé à ses droits au trône de France pour monter sur celui d'Espagne. Lorsque Louis XIV meurt le 1^{er} septembre 1715, le très jeune roi Louis XV (il a cinq ans) est son arrière-petit-fils : l'avènement d'un roi mineur peut annoncer une période de fragilité pour la monarchie. Louis XIV a tenté de conjurer ces difficultés en rédigeant un testament en août 1714 et l'a remis au président du Parlement de Paris. Cet acte prévoit que le pouvoir appartiendra à un conseil de régence, présidé par le duc Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV.

Jules Mazarin (1602 – 1661)

Cardinal



Jules Mazarin (*Giulio Mazarini*) naquit le 14 juillet 1602 à Pescina, en Italie. Son père était au service du **Prince Colonna**. On ne sait que très peu de choses sur les origines des **Mazarin**. Certains indices laissent supposer qu'ils possédaient des terres constituant un petit domaine en Sicile, peut-être dans la vallée de Mazzaro, d'où fut peut-être tiré leur nom de **Mazarini**, francisé par la suite en **Mazarin**.

La République de Venise puis la République de Gênes ont inscrit le cardinal dans les livres d'or de leur noblesse mais il semblerait que la famille **Mazarini** n'était pas d'extraction aussi ancienne que le prétendait **Mazarin**, qui, devenu cardinal et l'un des plus brillants hommes d'État du XVIIème siècle, chargea plusieurs généalogistes de lui trouver des ancêtres prestigieux.

Très jeune, **Mazarin** se fit remarquer par sa vive intelligence, son excellente mémoire et sut très vite user de son charme personnel dont il connaissait la puissance. Il fit de brillantes études et fut reçu docteur en droit canon et docteur en droit romain.

Sa famille, appartenant à une petite gentilhommerie, **Mazarin** ne pouvait prétendre à une grande charge réservée à la haute noblesse et, seule l'Église pouvait donc lui apporter de vraies possibilités d'ascension sociale. Pourtant, il refusa de devenir prêtre, de s'insérer dans un ordre car il aimait trop la vie, le luxe, les plaisirs. Confiant en sa bonne étoile, il avait la certitude qu'un destin exceptionnel lui était réservé.

Mazarin avait des talents de comédien et garda toute sa vie le goût du théâtre à l'italienne.

En 1626, capitaine dans l'armée pontificale, il sut gagner habilement la confiance de ses chefs, sachant parfaitement s'exprimer, parler et écrire avec facilité et connaissait trois langues dont le français ainsi que le castillan, appris lors d'un séjour en Espagne et qui lui servit pour gagner la sympathie de la **Reine Anne d'Autriche**. Il avait une bonne éducation mondaine, savait écouter, observer et rédiger des comptes rendus le mettant en valeur, puis il commença à révéler ses talents de diplomate qui lui ont permis de devenir ce brillant homme d'État.

Après cette expérience militaire, **Mazarin** devint le secrétaire, avec le grade et l'uniforme de capitaine, du nonce apostolique **Sacchetti**, à Milan. Puis servi par une chance extraordinaire, il devint capitaine-nonce intérimaire en remplacement de **Sacchetti** nommé par le **Pape Urbain VIII** pour diriger la banque pontificale. Possédant une solide santé, soutenue par son ambition démesurée et déployant une activité incroyable, il va enfin pouvoir donner toute sa mesure et ainsi asseoir sa réputation de diplomate.

En 1630, envoyé à Lyon par le **pape**, il propose une trêve France / Espagne à **Richelieu**.

En 1631, il contribua à la paix de Cherasco.

Mazarin prit parti pour la France et rendit plusieurs services officieux à **Richelieu** qui l'avait pris en grande sympathie.

En mai 1632, le **pape Urbain VIII** lui octroya un canonicat à Saint-Jean-De-Latran. C'était une grande faveur sans compter les nombreux avantages, mais **Mazarin** fut déçu de devoir quitter Paris pour retourner à Rome où il devait participer aux offices et surtout porter la tonsure et la soutane. Mais en novembre 1632, après une nouvelle mission à Paris dont l'avait chargé **Urbain VIII**, **Mazarin**, devenu clerc, s'y résigna. Satisfait, le **pape** l'éleva aussitôt au rang de pronotaire apostolique, soit évêque, ce qui lui conférait le titre de "*Monsignore*" et le droit de porter l'habit violet.

En 1633, **Urbain VIII** lui donna la qualité de Référéndaire, l'agrégeant ainsi à ses familiers, privilège envié et largement rétribué. Il fut rattaché à la maison du neveu du pape, le **cardinal Antoine**, légat d'Avignon, qui n'avait nullement l'intention d'abandonner la joyeuse vie qu'il menait en son palais, à Rome, pour s'installer dans cette légation. **Mazarin** fut donc nommé vice-légat d'Avignon pour le suppléer et nullement pressé d'y résider, préféra assumer les fonctions d'intendant du palais Barberini et participer aussi à cette joyeuse vie.

De 1634 à 1636, nouvelle mission à Paris comme nonce à la cour de France où il fut accueilli à bras ouverts par le **Roi**, la **Reine**, les ministres, surtout **Richelieu**, et toute la haute société.

Après l'échec de sa mission et malgré le soutien du **Roi** et de celui du **Cardinal**, il dut, sur ordre du **pape**, quitter Paris pour sa vice-légation d'Avignon.

De retour à Rome, sa nomination comme **cardinal** en France fut retardée à cause de certaines intrigues (1638).

Il se fit naturaliser (1639) et pu ainsi se mettre au service du **Roi Louis XIII** et de **Richelieu**.

En 1640-1641, **Mazarin** fut enfin nommé **Cardinal de la couronne de France** grâce au soutien de **Richelieu**, devenu son protecteur et ami. Le 4 décembre 1642, décès du **Cardinal De Richelieu**.

Le 5 décembre 1642, **Mazarin** fut nommé **Principal Ministre de l'État**, soit **Premier Ministre** comme l'avait recommandé **Richelieu** mourrant qui voyait en lui son digne successeur.

À partir de 1643, **Mazarin** gouverna la France durant la régence d'**Anne d'Autriche** et resta premier ministre jusqu'à sa mort, et ce, malgré de fortes oppositions.

À la mort de **Louis XIII**, à peine au pouvoir, il dut affronter l'hostilité des Grands dans l'affaire de la **Cabale des Importants (1643)** où un complot pour l'assassiner fut déjoué.

Mazarin dominait entièrement **Anne D'Autriche** que ses fonctions de régente dépassaient surtout dans cette conjoncture si délicate. Malgré les succès militaires et diplomatiques mettant enfin un terme à la guerre de Trente Ans (*traité de Westphalie-1648*), les difficultés financières s'aggravèrent rendant les mesures de **Mazarin** de plus en plus impopulaires. Ce fut l'une d'elles qui déclencha la première fronde, **La Fronde Parlementaire (1648)** dont **Mazarin**, malgré le déchaînement des pamphlets "*Mazarinades*", vint finalement à bout (*paix de Rueil-1649*) en divisant ses adversaires.

Mais la seconde fronde, **La Fronde Des Princes (1650-1652)**, qui fut fortement amplifiée par l'arrestation de **Condé (1650)**, allait lui succéder immédiatement. **Mazarin** fut obligé de s'exiler à deux reprises (*1651 et 1652*) tout en continuant de gouverner par l'intermédiaire d'**Anne D'Autriche** et de

fidèles collaborateurs comme **Hugues De Lionne** (1611-1671) et **Michel Le Tellier** (1603-1685).

Sorti vainqueur de cette tourmente, il revint à Paris où il fut cette fois, acclamé par le peuple lassé de toutes ces guerres et devint encore plus puissant.

Très proche d'**Anne d'Autriche**,. Jusqu'à la fin de sa vie, **Mazarin** se consacra entièrement à servir les intérêts de la France et du jeune **Roi Louis XIV**, son filleul.

Le 7 juin 1654, sacre de **Louis XIV** avec une cérémonie voulue grandiose par **Mazarin** et qu'il organisa avec tout l'art d'un metteur en scène. Après ces deux frondes, **Mazarin** voulait par ce sacre de **Louis XIV**, proclamer la victoire du **Roi**, l'alliance du jeune **Roi** avec son royaume et l'union avec son peuple.

Maintenu plus que jamais dans ses fonctions de premier ministre, **Mazarin** va réussir à restaurer l'autorité royale en parvenant à restreindre les droits du parlement et en luttant également contre les Jansénistes. Il réussit également à mettre un terme à la guerre contre l'Espagne (*Paix Des Pyrénées-1659*) et appuya de tout son pouvoir **Anne d'Autriche** dans son projet de mariage entre **Louis XIV** et l'**Infante d'Espagne, Marie-Thérèse**, notamment en exilant sa propre nièce, **Marie Mancini**, dont le **roi** s'était épris au point de vouloir l'épouser et d'annuler son mariage avec l'**Infante**, ce qui aurait été très lourd de conséquences pour la France. **Louis XIV** finit par se plier à leurs exigences et, résigné, épousa pour raison d'État, l'**Infante Marie-Thérèse**, le 9 juin 1660.

Dans la guerre du Nord entre les puissances de la Baltique, **Mazarin** en fut encore l'arbitre.

Grand homme politique mais aussi grand mécène, il sut profiter de ses fonctions pour amasser une immense fortune.

Il fonda l'**Académie Royale de peinture et de sculpture** en 1648 et réussit à reconstituer après la fronde, une grande bibliothèque, c'est l'actuelle ***bibliothèque Mazarine***.

Mazarin, usé et fatigué par une vie entièrement dévouée au service de la France, tomba gravement malade, après la cérémonie du mariage de **Louis XIV** à tel point qu'on se demandait s'il pourrait tenir durant celle-ci : il souffrait tellement après qu'il n'a pas pu se lever de son lit quand la **Reine Anne d'Autriche** est venue lui rendre visite pour prendre de ses nouvelles, et il lui a montré ses cuisses et ses mollets qui étaient quasi réduits à l'os (*très maigres*), des lunules blanches et violettes tachetaient sa peau fripée. Il gémissait et avait des quintes de toux.

Le 6 février 1661 un incendie a ravagé la galerie des rois, au Louvre, au-dessous des appartements de **Mazarin**, incapable de marcher il sera évacué dans sa chaise à porteurs. Meurtri par l'émotion, surtout une très grande peur de brûler dans lit, il ne s'en remettra plus.

Il mourut après un mois d'agonie au Château de Vincennes le 9 mars 1661, non sans avoir amèrement regretté de devoir quitter tous ses biens qu'il

chérissait tant, et accusant les médecins de l'avoir tué. Peu avant sa mort, il légua la totalité de ses biens au roi qui les lui restitua, lui permettant ainsi de distribuer toute son immense fortune à sa famille. Il se démit de ses fonctions de surintendant de la maison de la **Reine-Mère** et aussi de celles de surintendant de la maison de la **Reine Marie-Thérèse** au profit de ses deux nièces.

Mazarin est mort des suites d'une longue maladie. D'après les médecins de l'époque, il avait une gravelle compliquée d'hémorroïdes et une exténuation des jambes qui est le chemin de l'hydropisie : l'un d'eux (**Dr Brayer**) disait que c'était la rate, un autre (**Dr Guenaud**) le foie et **Vallot** (*médecin de la cour*) de l'eau dans les poumons ! Pour d'autres, ce n'était ni la gravelle ni la goutte, il y avait une polémique au sujet de sa maladie et personne n'était d'accord !

À l'autopsie, les médecins lui trouvèrent " *une petite pierre dans le cœur* ", il devait s'agir d'une petite concrétion d'origine lipidique. D'après d'autres, il est mort de néphrite, œdème pulmonaire et urémie, ce qui reprend les troubles dont il souffrait.

La société de Cour



Repas à la cour

À l'époque du Roi-Soleil, la Cour est à considérer comme une véritable société où les liens de dépendances, qui déterminent les individus entre eux, engendrent des codes et des comportements particuliers. Bien plus, on peut dire que toute la société française de l'Ancien Régime s'organise à partir d'elle. Elle en est le dispositif central, le principal laboratoire de normes et de comportements. « La domination du roi sur le pays n'était qu'une extension de l'autorité du prince sur sa maison et sa Cour. » (Norbert Élias)

La Cour est liée à la construction d'un état absolutiste doté d'un double monopole fiscal et militaire. Celui-ci permet au roi d'entretenir la rivalité des deux groupes dominants (l'aristocratie et la bourgeoisie de robe) et de les lier tous deux également à sa toute-puissance, réservant les charges de justice et de finances à la bourgeoisie, et obligeant ainsi l'aristocratie ruinée à vivre dans la proximité du souverain dispensateur providentiel de pensions et le

rentes. Ainsi est mis en place un mécanisme de conditionnement social rigoureux où chaque individu est éduqué à passer de la contrainte sociale à l'auto-contrainte.

Le mécanisme repose sur trois principes. En premier lieu, le roi affirme son absolue distance par rapport à la noblesse, tout en vivant au milieu d'elle. Ainsi s'institutionnalise une confusion entre privé et public. Tous les gestes qui, dans l'ordre bourgeois du XIX^e siècle, relèveront du secret, de l'intimité, sont ici manipulés comme autant de signes donnant à lire l'ordre social.

« Le roi mettait à contribution ses gestes les plus intimes pour marquer des différences de rang, pour accorder des distinctions, des faveurs, pour manifester son mécontentement. Il apparaît donc que l'étiquette assumait dans cette société et dans cette forme de gouvernement une fonction symbolique d'une grande portée. » (Norbert Élias)

Deuxième principe : l'être social est identifié avec la représentation qui en est donnée. La réalité d'une position sociale n'est que ce qu'on juge qu'elle est. Cette primauté accordée au « paraître » fonde l'ostentation comme instrument de construction de l'identité individuelle et l'étiquette comme mesure des écarts sociaux.

Enfin, troisième principe : la supériorité sociale s'affirme dans la soumission politique et symbolique au souverain et à l'étiquette.

La rivalité entre la noblesse et la bourgeoisie de robe, entretenue par le pouvoir royal, conduit les bourgeois à imiter les manières aristocratiques et

les aristocrates à augmenter les exigences de la civilité afin de leur redonner une vertu discriminante. Cette logique de concurrence conduit à multiplier les interdits et à élever sans cesse le seuil des censures. Dans ce contexte social régi par la tyrannie des contraintes, l'idéalisation de la vie simple et champêtre permet aux artistes de s'évader du poids de l'autorité royale. C'est cette nostalgie qui alimente la littérature pastorale, de *l'Astrée* aux romans de Mlle de Scudéry, ou qui fonde chez La Fontaine un amour absolu du jardin comme havre d'indépendance, oasis paradisiaque échappant aux rapports de forces qui règnent partout ailleurs, offrant un libre espace à la solitude et à l'amitié. Le jardin y devient un lieu mythique, une utopie philosophique où se rêve un harmonieux mariage entre la sensibilité et la raison.

La grande famine en France (1709)



D'Aguesseau sauve la France pendant la famine de 1709

C'est sur fond de guerre de Succession d'Espagne que se produit la grande famine de 1709. Un hiver long et très rigoureux a gelé les semences et fait flamber le prix des céréales : celui du pain est multiplié par dix. Des émeutes se déclarent à Paris et dans les villes de province. On tente bien de réglementer le commerce des grains et de distribuer des vivres, mais la population, épuisée, est décimée par la maladie. Emmanuel Le Roy Ladurie estime que 1 800 000 personnes seraient mortes en 1709-1710, près de 8 % de la population de la France de l'époque : 600 000 personnes mortes de froid durant ce terrible hiver et 600 000 autres périrent de ses suites, malades et affamées.

Dans le malheur général, on attribua à Henri François d'Aguesseau (1668-1751) le salut, relatif, de la population. Il avait mesuré plus tôt que d'autres, à

partir de la situation de ses terres de Fresnes, les premiers signes d'une disette des grains et en avait averti le contrôleur général Desmarets. À la tête d'une commission spécialisée, d'Aguesseau prit des mesures d'urgence en se préoccupant autant de la nourriture des pauvres que des conséquences sanitaires de la pénurie.

1 - Les trois ordres de la société française:

Comme au Moyen-âge, la société française était divisée en trois ordres :

- Le peuple ou Tiers État, composé essentiellement de paysans mais aussi, en nombre de plus en plus important, de citadins (artisans, bourgeois...) ;
- La noblesse, composée de personnes nées dans les familles nobles et d'anciens bourgeois (riches commerçants, armateurs, banquiers) anoblis par le roi ;
- Le clergé (prêtres, évêques, moines et religieuses...).

2 - Les trois ordres – TEXTE ÉCRIT PAR UN JURISTE

Les souverains commandent à tous. Quant au peuple qui obéit, on le divise en trois ordres. Les uns se consacrent au service de Dieu, les autres à protéger l'État par les armes, les autres à le nourrir. Ce sont les trois ordres ou états généraux.

D'après Charles Loyseau, début du 17ème siècle

3 - La misère du peuple :

Au 17ème et au 18ème, la grande majorité des Français vivait dans la pauvreté. Les paysans cultivaient de petites parcelles de terre leur permettant à peine de subvenir à leurs besoins, et les artisans avaient de maigres revenus. Ils payaient de si lourds impôts au roi, aux nobles et à l'Église, que beaucoup se retrouvaient condamnés à errer et à mendier. À plusieurs reprises, le peuple souffrit de la famine et il y eut des révoltes, violemment réprimées par l'armée.

5 - La vie des privilégiés :

Au 17ème et au 18ème siècle, la noblesse et le clergé bénéficiaient d'importants privilèges : ils ne payaient pas le principal impôt, la taille, et n'obéissaient pas aux mêmes lois que le peuple. La haute noblesse et le grand clergé (évêques, abbés) possédaient d'immenses domaines, exerçaient de hautes fonctions dans l'administration et menaient une existence luxueuse et oisive à la cour. En revanche, la petite noblesse, les prêtres de campagne et les moines vivaient très simplement.

Dans les campagnes



Louis Le Nain, Famille de paysans dans un intérieur, 1642

A l'époque de Louis XIV presque neuf personnes sur dix habitent dans les campagnes. Les nobles possèdent de grandes terres, les fermiers possèdent des terres mais bien moins grandes que les nobles. Il y a aussi beaucoup des manouvriers qui sont engagés pour travailler les terres sans en posséder (ce sont des ouvriers agricoles). Les conditions de vie des paysans sont difficiles. Ils habitent de simples chaumières d'une seule pièce et possèdent peu de choses. Leur nourriture n'est guère variée: le pain et la soupe sont la base de leur alimentation. De plus, les sécheresses et les hivers trop rudes créent des disettes (manque de nourriture) voir des famines (mourir par manque de

nourriture). Les paysans doivent également payer de nombreux impôts, qui les appauvrissent encore plus.

Des conditions de vie très inégales dans les villes



Nicolas de Largillière, Portrait de la famille du maréchal de Noailles, 1689

Différentes catégories de personnes vivent dans les villes : des nobles occupent de vastes hôtels particuliers, des bourgeois (artisans commerçants) qui ont des maisons. Il y a aussi des gens qui exercent des petits métiers mal payés.

TEXTE D'ÉCRIVAIN

Votre peuple meurt de faim, la culture des terres est abandonnée, les villes et les campagnes se dépeuplent. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. Il est plein de désespoir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions. La révolte s'allume peu à peu.

D'après Fénelon à Louis XIV, vers 1700

Le prestige du règne du Roi-Soleil masque une réalité plus sombre. La société est très inégalitaire. Les paysans vivent dans une grande pauvreté alors que les nobles et les grands bourgeois sont très riches. Louis XIV fait de la France le pays le plus puissant d'Europe. Mais à sa mort en 1715, la population est malheureuse : trop de guerres, trop d'impôts, trop de famines.

La naissance des académies royales en France au XVIIe siècle

L'Académie française (1635)

L'Académie royale de peinture et de sculpture (1648)

L'Académie royale des inscriptions (1663) devenue en 1716 Académie royale des inscriptions et belles-lettres

L'Académie des sciences (1666)

L'Académie de France à Rome (1666)

L'Académie royale de musique (1669) et l'Académie royale d'architecture (1671)

Nous allons nous attacher à trois d'entre elles en particulier.

La naissance de l'Académie française:

La plus ancienne des académies qui composent aujourd'hui l'Institut de France est l'Académie française. À l'origine de l'institution, un cercle privé d'écrivains organisent depuis 1629, des réunions littéraires chez Valentin Conrart secrétaire du roi Louis XIII. En janvier 1634, le cardinal de Richelieu apprend l'existence de ce cénacle et espère détourner au service de la monarchie, cette nouvelle génération d'Hommes de lettres afin qu'ils travaillent à embellir et perfectionner la langue française, vue comme un instrument unificateur de la monarchie absolue. Richelieu prend l'académie sous sa protection et la dote de statuts le 29 janvier 1635 : il en fait une institution officielle qui reçoit le nom symbolique d'« Académie française » ;

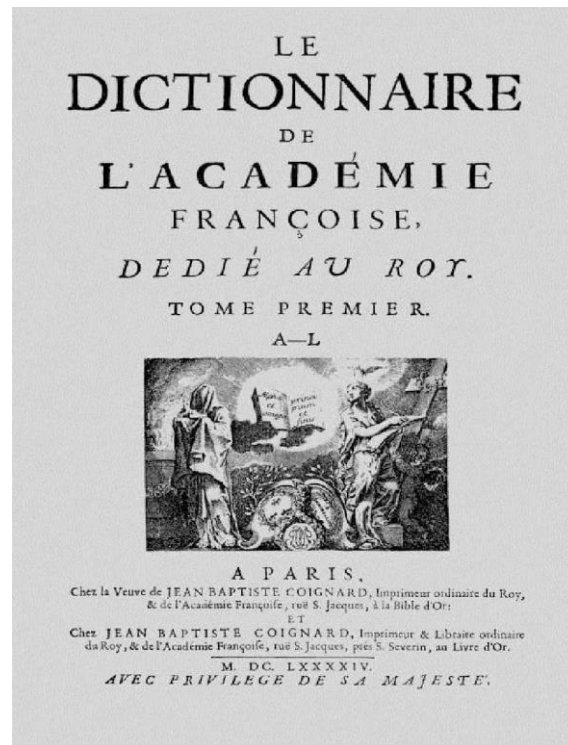
Conrart devient le premier secrétaire perpétuel. La nouvelle académie a pour mission de clarifier et d'affiner la langue française, avec pour devise « à l'immortalité ».



LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (AVEC BOSSUET) VIENNENT OFFRIR LEUR DICTIONNAIRE AU ROI LOUIS XIV EN 1694

Poètes, romanciers et Hommes de lettres rejoignent les vingt-six membres du cercle de Conrart pour parvenir à un effectif de quarante (toujours actuel). La nouvelle Académie se voit confier la production d'un dictionnaire, d'une grammaire et d'une rhétorique de la langue française. La rédaction du dictionnaire s'embourbe dans d'incessants débats, les académiciens sont peu motivés et bénévoles. Richelieu décide de rémunérer le linguiste Claude Favre de Vaugelas pour qu'il se consacre à temps plein au Dictionnaire de l'Académie française ; Vaugelas décède en 1650, à la lettre I, et il faudra encore plus de quarante ans de gestation avant la naissance de ce fameux ouvrage, en 1694. Les académiciens ont réussi à sélectionner 18.000 termes, en s'accordant sur un code précis du bon usage de la langue française. Outre Vaugelas, on peut citer Corneille, Racine, Colbert, Bossuet, Perrault, La

Fontaine, Boileau, La Bruyère, Fénelon... parmi ces académiciens du XVIIe siècle.



PREMIÈRE ÉDITION DU *DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE*

L'Académie des inscriptions (et belles-lettres):

Instituée par Colbert en 1663 et dénommée la « petite académie », l'Académie des inscriptions sera transformée en 1716, en Académie des inscriptions et belles-lettres. Louis XIV fixe aux académiciens le but de leurs travaux : « *Vous pouvez, Messieurs, juger de l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire* ». La « petite académie » a pour tâche de superviser toutes les représentations érigées à la gloire du monarque : sous le nom d'Académie des inscriptions et médailles en 1683, elle est chargée de trouver les devises latines et françaises qui seront inscrites sur les édifices, les médailles et les monnaies du roi. Ses membres choisis parmi les meilleurs latinistes de l'Académie française,

donnent même leur avis sur les sujets très divers : choix des dessins pour les tapisseries des appartements royaux, choix des statues...



PORTRAIT DE COLBERT

Très rapidement cependant, l'Académie des inscriptions va s'occuper d'archéologie et d'histoire : une ordonnance de 1701 la transforme en véritable institution d'État, confirmée par lettres patentes en février 1713. De 1717 à 1793 (date de sa dissolution), l'académie publie plus de trois cents mémoires historiques majoritairement consacrés à la Gaule et au Moyen Âge : géographie ancienne, littérature, sciences auxiliaires de l'histoire (épigraphie, numismatique, sigillographie), histoire des institutions et des coutumes. Les travaux des académiciens s'appuient sur des documents archéologiques et des sources écrites, leur permettant d'être considérés comme les fondateurs de la science historique en France. C'est une académie de très grand prestige au XVIIIe siècle.

L'Académie des sciences:

Le formidable développement scientifique, les débats ouverts entre sciences et philosophie, l'avance institutionnelle prise par l'Angleterre, ne laissent pas la monarchie française sans réponse. En 1666, Colbert persuade Louis XIV de créer une institution analogue à la Royal Society de Londres, fondée huit ans plus tôt. Le ministre comprend tout le bénéfice pour le roi, à favoriser et contrôler le développement des sciences. Il choisit des savants [mathématiciens](#), [astronomes](#), [physiciens](#), anatomistes, [botanistes](#), [zoologistes](#) et chimistes qui tiennent leur première séance le 22 décembre 1666 dans la bibliothèque royale à Paris.



COLBERT PRÉSENTE LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES AU ROI LOUIS XIV
Colbert fait appel au physicien et astronome hollandais [Christiaan Huygens](#) (1629-1695) qui propose plusieurs projets de recherche à la jeune académie, notamment la création d'un catalogue recensant et décrivant toutes les plantes connues. Des moyens importants sont mis à disposition des savants et de leurs activités : un observatoire astronomique sous la tutelle de l'Académie des sciences est implanté au sud de Paris sur un terrain acquis par [Colbert](#) dès mars 1667. Un versement régulier de pensions et de gratifications entretient le zèle des académiciens ! Il faut toutefois attendre 1699 pour que l'Académie soit dotée d'un règlement précis lui conférant le

statut d'institution publique. Ses membres nommés par le roi après présentation par l'Académie, sont classés en trois catégories : les pensionnaires (cinquante-six personnes rémunérées), les honoraires (issus de la haute noblesse et du haut clergé) et les associés (savants étrangers).



PORTRAIT DE CHRISTIAAN HUYGENS

En 1676, l'Académie des sciences publie Mémoires pour servir à l'Histoire des Plantes, ouvrage fondateur de la science botanique. En effet, à la description de chaque plante est joint pour la première fois une analyse chimique et des études de physiologie végétale. L'Académie met en œuvre à la fin du XVIIe siècle, la Description des arts et métiers, monumentale collection d'ouvrages périodiques sur les métiers artisanaux, qui fera une concurrence certaine à l'Encyclopédie de Diderot dans les années 1770.

À noter

Sous la Révolution, le décret du 8 août 1793 ordonne la suppression de « *toutes les académies et sociétés littéraires patentées ou dotées par la Nation* ». Les trois académies précédemment décrites, sont regroupées en 1795 au sein de l'Institut de France.

Le parlement français au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime

Institution judiciaire, administrative et politique de la France au Moyen Âge et sous l'[Ancien Régime](#).

ORIGINE

Le parlement est la plus ancienne et la plus éminente cour souveraine de la monarchie française. Son organisation s'est fixée aux XIV^e et XV^e s. C'était une section judiciaire de la *Curia regis*, installée dans le palais même sous [Louis IX](#). Le roi, qui y tient ce qu'on appelle des « lits de justice », peut toujours venir y plaider.

Le rôle du parlement s'accrut rapidement avec l'extension du domaine royal et les progrès de l'autorité royale. Aussi se divisa-t-il en chambres spécialisées.

COMPOSITION

Les membres du parlement passèrent de 85 en 1345 à 188 à la fin du XVI^e s. Théoriquement désignés par la cour, le roi choisissant entre trois candidats, ils furent finalement nommés « pour tant comme il plaira au roi », l'inamovibilité tendant à l'emporter.

À côté des juges proprement dits, des officiers dits « gens du roi » étaient chargés de parler en son nom (procureurs, avocats).

Au XVI^e s. s'instaurèrent l'hérédité et la vénalité des offices, que le roi multiplia pour les vendre à son profit. Les « messieurs du parlement », originaires de la haute bourgeoisie, formèrent peu à peu un corps prestigieux et cohérent, fier

de ses privilèges (exemptions fiscales, anoblissement [de rôle] à la première ou à la seconde génération).

ATTRIBUTIONS

En principe, les parlements jugeaient en dernier ressort toute affaire civile et criminelle. Toutefois, le Conseil du roi pouvait casser leurs décisions, et certaines affaires étaient expressément attribuées à d'autres cours souveraines ([Chambre des comptes](#), [Cour des aides](#), [Cour des monnaies](#)).

Les grands jours sont des sessions tenues par des conseillers du parlement dans des lieux éloignés du centre. Le parlement de Paris, dont le ressort couvrait le tiers du royaume, jouissait d'une prééminence incontestée, mais des parlements (XIV^e-XVIII^e s.) s'organisèrent successivement dans les provinces, ainsi que des conseils souverains dans les provinces annexées aux XVII^e et XVIII^e s. Tous prétendaient ne constituer qu'un seul et même corps.

Les parlements avaient aussi des compétences administratives et des pouvoirs de police : assistance, enseignement, ordre public, métiers.

Enfin, le roi leur soumettait parfois l'examen de questions politiques pour donner plus d'autorité à ses décisions (ratifications de traités avec l'étranger).

D'autre part, comme les parlements enregistraient les textes royaux selon lesquels ils devaient juger, ils prirent l'habitude, s'ils n'approuvaient pas l'acte, d'exercer un droit de remontrances auquel le roi pouvait s'opposer, exigeant l'enregistrement par lettre de jussion ou lit de justice.

LE PARLEMENT FACE À LA MONARCHIE

Créé pour conserver les droits du roi, le parlement s'affirma dès le XIV^e s. en défenseur des intérêts supérieurs de l'État et de la nation et en gardien des lois fondamentales du royaume et des libertés de l'Église gallicane.

De là des conflits renouvelés avec la monarchie pendant tout l'Ancien Régime. Ils s'accrochèrent à partir de la fin du XVI^e s. car au temps de la [Ligue](#) les troubles avaient permis au parlement une ingérence dans les affaires de l'État. [Henri IV](#) temporisa et vint à bout des difficultés.

Pendant les régences de [Marie de Médicis](#) et d'[Anne d'Autriche](#) ([la Fronde](#)), les prétentions des parlements s'affirmèrent. [Louis XIV](#) leur interdit les remontrances préalables à l'enregistrement (1673), mais à la mort du roi, le parlement retrouva son plein droit de remontrance.

Son opposition, au XVIII^e s., empêcha les efforts de réforme. Lorsque [Louis XVI](#), au mois de mai 1788, le remplaça par des tribunaux de grand bailliage (réforme de [Lamoignon](#)), le parlement fut soutenu par le clergé, la noblesse et le peuple et rétabli finalement dans ses prérogatives. Aux États généraux de 1789, le parlement refusa le doublement des députés du tiers état. En 1790, il laisse la place aux tribunaux créés par la [Constituante](#).

Les Trois Ordres de la France à l'époque de l'Ancien Régime

La société du royaume de France à l'époque de l'*Ancien Régime* était divisée en trois ordres ou classes sociales distinctes : le clergé, la noblesse et le tiers-états (les roturiers). Ces classes et les dynamiques de pouvoir qui les accompagnaient, issues des ordres sociaux tripartites féodaux du Moyen Âge, constituaient la trame dans laquelle le royaume était tissé.

Sous le règne du roi **Louis XVI** de France (r. de 1774 à 1792), les deux premiers ordres jouissaient d'un degré de privilège nettement supérieur à celui du troisième, bien que ce dernier représentait plus de 90 % de la population française et payait presque tous les impôts. Le tiers-état était lui-même divisé entre la classe moyenne montante, connue sous le nom de bourgeoisie, et la classe ouvrière de plus en plus appauvrie, connue sous le nom de *sans-culottes*. L'inégalité sociale s'aggravant, les tensions entre ces ordres et la Couronne, ainsi qu'entre eux, seront l'une des causes les plus importantes de la **Révolution française** (1789-1799).

Le contexte : la société tripartite

Après l'effondrement définitif de l'**Empire romain d'Occident** en 476 de notre ère, le vide qui en résulta en **Europe** donna naissance au féodalisme, un système hiérarchique qui s'appuyait sur les propriétés foncières, ou fiefs, comme sources de pouvoir. En l'an 900, près de 80 % des terres arables d'**Europe** étaient dirigées par des seigneurs et leurs familles qui en avaient obtenu la propriété grâce à des droits héréditaires ou à la puissance militaire. Cette classe dirigeante de propriétaires terriens, connue sous le nom de

noblesse ou d'aristocratie, régnait sur les serfs, qui travaillaient les terres des seigneurs en échange d'une protection militaire. Ces serfs étaient généralement liés aux terres qu'ils travaillaient. L'Église médiévale exerçait une influence sur ces deux groupes, les membres du clergé étant issus de l'un ou l'autre des deux autres ordres. Au moins trois quarts des évêques et des échelons supérieurs du clergé médiéval étaient issus de la noblesse, tandis que la plupart des membres du clergé paroissial inférieur provenaient de familles paysannes.

Connus sous le nom de société tripartite, les trois groupes sociaux étaient désignés en latin comme suit :

- *Oratores* - ceux qui prient
- *Bellatores* - ceux qui combattent
- *Laboratores* - ceux qui travaillent

De nombreux penseurs des XI^e et XII^e siècles estimaient qu'il s'agissait de la hiérarchie naturelle de l'humanité : ceux qui priaient méritaient leur place de privilège et d'influence en tant que protecteurs des âmes de la communauté, tandis que ceux qui combattaient méritaient leur place de classe dirigeante en offrant stabilité et protection. Les serfs laborieux travaillaient les champs de leurs seigneurs et payaient leurs impôts, complétant ainsi le dernier côté de ce triangle féodal de dépendances mutuelles.

LES SERFS ÉTAIENT GÉNÉRALEMENT LIÉS AUX TERRES QU'ILS TRAVAILLAIENT.

Ce classement tripartite n'est pas tout à fait exact, car il ne tient pas compte des roturiers plus riches, tels que les maîtres artisans et les marchands, et de

ceux qui travaillaient dans les villes. Comme ce groupe marginal s'élargit au fil du temps pour inclure des financiers, des entrepreneurs, des professionnels laïcs et des avocats, le fossé entre ces *Laboratores* plus riches et ceux qui vivaient encore comme serfs s'accrut, et un sous-groupe des *Laboratores*, les bourgeois, finit par voir le jour.

Les deux premiers ordres : Le clergé et la noblesse

En 1789, à la veille de la révolution, les trois ordres du royaume constituaient toujours le tissu de la société française. À l'exception du roi lui-même, qui était connu comme "le premier gentilhomme du royaume", chaque Français était organisé dans l'un des trois ordres (Doyle, 28). Selon l'historien français Georges Lefebvre, sur les 27 millions de personnes qui vivaient en France en 1789, pas plus de 100 000 appartenaient au premier ordre (clergé), tandis qu'environ 400 000 appartenaient au second (la noblesse). Il restait donc une majorité écrasante, environ 26,5 millions de personnes, au tiers-états.

Le clergé jouissait d'un pouvoir et de privilèges considérables dans la France de *l'Ancien Régime*. Comme le roi prétendait que son autorité découlait d'un droit divin à régner, l'Église était étroitement liée à la Couronne et aux fonctions du gouvernement. Le pouvoir politique et sociétal de l'Église gallicane avait une grande portée dans tout le royaume. Depuis la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, les Français étaient automatiquement considérés comme catholiques et tous les actes de naissance, de décès et de mariage étaient conservés entre les mains des curés. La quasi-totalité du système éducatif français était contrôlée par l'Église qui avait également le monopole de l'aide aux pauvres et de l'approvisionnement des hôpitaux. L'Église avait également maintenu un pouvoir de censure sur tout ce qui était imprimé

légalement. Le catholicisme, tel que garanti par l'Église gallicane de France, était si important que "sans les sacrements catholiques, les sujets du roi n'avaient aucune existence légale ; ses enfants étaient réputés bâtards et n'avaient aucun droit d'héritage" (Lefebvre, 8). Ce n'est que dans les années précédant immédiatement la révolution que les protestants français commencèrent enfin à voir leurs droits quelque peu reconnus.

LES ECCLÉSIASTIQUES N'ÉTAIENT PAS OBLIGÉS DE PAYER DES IMPÔTS À L'ÉTAT.

Le clergé français s'était organisé en une formidable institution, créant une Assemblée générale, qui se réunissait tous les cinq ans pour veiller aux intérêts de l'Église. Une telle assemblée, qui représentait l'ensemble de l'un des trois ordres, était l'apanage du premier ordre, et permettait au clergé de disposer de ses propres cours de justice. Cette forme d'organisation permit à l'Église de repousser toutes les tentatives du gouvernement de limiter ses libertés financières et, par conséquent, les ecclésiastiques n'étaient pas obligés de payer des impôts à l'État. Au lieu de cela, l'Église offrait régulièrement une certaine somme d'argent à la Couronne sous la forme d'un don gratuit et empruntait parfois de l'argent au nom de l'État, assumant les frais d'intérêt.

Le clergé percevait la dîme sur ses propres propriétés foncières, qui étaient très étendues dans le nord de la France. Au total, les terres appartenant à l'Église constituaient environ un dixième de l'ensemble du territoire du

royaume. En outre, les évêques, les abbés et les chapitres étaient également les seigneurs de certains villages et percevaient des impôts seigneuriaux.

Le Second ordre (la noblesse) jouissait également de nombreux privilèges. Certains étaient purement honorifiques, comme le droit pour la noblesse de porter une épée, tandis que d'autres privilèges étaient beaucoup plus utiles, comme l'exemption de la noblesse de l'impôt direct de base connu sous le nom de *taille*. Cette immunité se justifiait par le fait que les ancêtres des nobles avaient risqué leur vie pour défendre le royaume, en payant ce que l'on appelait "l'impôt du sang", et que l'on n'attendait donc pas d'eux qu'ils contribuent également à l'impôt. Cependant, contrairement au clergé, la noblesse n'était pas exemptée de tous les impôts, puisqu'à partir du règne de Louis XVI (r. de 1774 à 1792), elle devait s'acquitter de l'impôt sur les bureaux de vote et du "vingtième", ce dernier exigeant de tous les sujets français, à l'exception des ecclésiastiques, qu'ils versent 5 % de leurs revenus nets. Mais même ces obligations fiscales, selon Lefebvre, étaient atténuées par les privilèges de la noblesse et ne constituaient pas une charge financière importante.

Sous l'Ancien Régime, la noblesse constituait toujours la classe dirigeante, même si une partie de son influence et de ses pouvoirs avait été érodée par la centralisation de l'autorité par la Couronne sous le règne du roi Louis XIV de France (r. de 1643 à 1715). En 1789, la noblesse contrôlait personnellement un cinquième de l'ensemble du territoire du royaume, sur lequel elle percevait ses droits féodaux. Considérés comme investis d'un droit naturel à régner du fait de leur naissance, les aristocrates comprenaient tous les ministres de l'administration, tous les officiers supérieurs de l'armée et la quasi-totalité du

cabinet du roi, à l'exception notable de **Jacques Necker** (1732-1804), un roturier suisse protestant, qui fit sensation lorsqu'il fut nommé ministre des finances de Louis XVI.

Pourtant, sous le règne de Louis XVI, de nombreux membres de cette classe dirigeante de la vieille noblesse s'éloignèrent du pouvoir. Dans une société où le pouvoir est déterminé par la proximité avec le roi, il devint important pour ceux qui souhaitaient occuper de hautes fonctions de maintenir une présence à la cour, au château de Versailles, ce qui représentait une dépense considérable. En outre, l'essor de la classe bourgeoise créa une vague de nouvelle noblesse, les riches bourgeois achetant des offices vénaux qui anoblissaient leurs titulaires et mariant leurs filles dans des familles nobles. La moitié de la noblesse n'était pas mieux lotie que le bourgeois type de la classe moyenne, et beaucoup étaient beaucoup plus pauvres. Une partie de la vieille noblesse, appelée la noblesse d'épée, commençait à envier la nouvelle classe de nobles, riche et administrative, appelée la noblesse de robe, qu'elle considérait comme de simples roturiers arrivistes.

Pour protéger les perspectives de la noblesse d'épée, le gouvernement français adopta l'ordonnance de Ségur en 1781 qui interdisait à quiconque de s'engager comme officier militaire sans pouvoir retracer une lignée noble sur au moins quatre générations. La carrière militaire étant une voie populaire vers le prestige et l'estime, cette mesure suscita l'indignation dans les hautes sphères du tiers état. Dans le même temps, la vieille noblesse commença à prendre exemple sur la bourgeoisie montante et certains se lancèrent dans les

affaires, achetant des parts d'industries, accordant des concessions minières sur leurs propriétés ou spéculant dans l'immobilier.

Le tiers état : Les bourgeois et les classes ouvrières

Loin de l'expression "ceux qui travaillent" qui décrivait le troisième ordre féodal, le tiers état de la France bourbonnienne était un ensemble hétéroclite de personnes allant des non-nobles les plus riches du royaume aux mendiants les plus pauvres. Il représentait plus de 90 % de la population, mais les expériences de ceux qui se trouvaient dans les couches supérieures du domaine étaient très différentes de celles des couches inférieures. Le premier sous-groupe comprenait les classes supérieures et moyennes connues sous le nom de bourgeoisie, tandis que le second désignait la classe ouvrière et les chômeurs. Pendant la Révolution, ces derniers étaient connus sous le nom de "*sans-culottes*", un nom qui dénote leur pauvreté, puisque seuls la noblesse et les riches bourgeois portaient des *culottes*, des pantalons de soie à la mode.

La bourgeoisie était une classe qui ne cessait de croître. En 1789, environ 2 millions de personnes pouvaient entrer dans cette catégorie, soit plus du double qu'un demi-siècle auparavant. Ils contrôlaient une immense part de la richesse nationale ; la plupart des capitaux industriels et commerciaux, soit près d'un cinquième de toute la richesse privée française, appartenaient à des bourgeois, tout comme un quart des terres et une part importante des actions de l'État. Les bourgeois les plus riches menaient une vie luxueuse qui n'était pas très éloignée de celle des nobles. Il était de bon ton pour une famille bourgeoise qui espérait grimper dans l'échelle sociale de s'habiller en soie, de boire du café importé des Antilles et de décorer sa maison avec des estampes

et des papiers peints. Selon l'expert William Doyle, ce sont principalement des capitaux bourgeois qui construisirent les théâtres de Paris et de Bordeaux, tout comme ce sont les bourgeois qui financèrent les journaux, les collèges et les bibliothèques publiques.



Le bourgeois gentilhomme

Les grands mouvements littéraires du XVIIème siècle



L'objectif de Jean de La Fontaine était d'établir une morale à la fin de chacune de ses Fables !

Le Classicisme

Le terme de classicisme a été créé par la critique, au XIXème siècle. Il se fonde en réaction à l'esthétique baroque. En effet, le classicisme est d'abord un art de la maîtrise : maîtrise des passions, maîtrise de l'imagination et également de l'écriture. Car le style classique est très sobre. On cherche le mot juste, la phrase claire et bien rythmée : «ce qui se conçoit bien s'énonce clairement», dit Boileau. Cette maîtrise est soutenue par la présence de règles (par exemple, les règles du théâtre classique) et l'imitation des grands écrivains de la culture antique. On ne cultive pas le fuyant et l'éphémère, tout au contraire : on pense qu'il existe un être humain universel présent à travers toutes les époques, et l'art est chargé d'exprimer ce caractère universel de l'être et de la pensée.

La Préciosité

La préciosité est d'abord un phénomène de société. Le mouvement a été impulsé par des femmes de la haute société qui tenaient salon et qui avaient pour double objectif de favoriser un raffinement distingué et d'aider à la diffusion des sciences et des arts, surtout de la littérature. Même si Molière se moque de leurs travers dans *Les Femmes Savantes*, il n'en reste pas moins vrai que les précieuses ont contribué à l'émergence d'une esthétique qui n'est pas toujours dénuée d'intérêt.

Le Moralisme

Le Moralisme est une doctrine philosophique qui consiste à mettre en avant les valeurs morales. En littérature, il consiste à remettre en cause les normes de la société considérées peu morales. Jean de la Fontaine est l'un des représentants de ce mouvement avec ses *Fables*.

Le Baroque

Le baroque est un mouvement artistique dont le nom était à l'origine synonyme de bizarrerie et d'étrangeté (péjoratif). En littérature, le mouvement baroque utilise de nombreuses allégories et métaphores pour parler de thèmes comme la religion, la mort et les illusions. Voici un tableau récapitulatif des grands mouvements de la littérature en France au XVIIème siècle :

Mouvement	Caractéristiques	Exemples
Burlesque	Utilisation du vulgaire et de l'humour dans un cadre sérieux, comique de situation et violent	Molière
Classicisme	Idéal de l'honnête homme, recherche de la perfection et utilisation de la raison	Molière, Boileau, Racine, Corneille
Quiétisme	Cheminement vers Dieu par la passivité spirituelle, absence d'activité	Fénélon, Madame Guyon
Préciosité	Recherche de l'embellissement de la langue française, raffinement extrême	Madeleine de Scudéry, Madame de Lafayette
Moralisme	Réflexion sur les mœurs, remise en cause des coutumes et façons de vivre	Blaise Pascal, La Rochefoucauld, La Fontaine
Baroque	Mise en valeur de l'émotion et du sensible face à la raison, utilisation de l'imaginaire, des contrastes et des allégories	Théophile de Viau, Théodore Agrippa d'Aubigné, Jean de Sponde

L'Hôtel de Rambouillet

Comme son nom l'indique, cet hôtel aux pièces en enfilades, fut construit à la demande de la **marquise de Rambouillet** vers 1604, rue St Thomas du Louvre.

La **marquise de Rambouillet**, de son nom de jeune fille, **Catherine de Vivonne**, épousa en 1600 le **marquis de Rambouillet**. Ils eurent sept enfants.

Cette italienne raffinée fut d'une santé fragile. Les transports à la cour la fatigant, elle réussit à attirer chez elle une société choisie, retrouvant ainsi la vie brillante qu'elle connut en Italie. Elle fut rejointe par ses deux filles, **Julie d'Angennes** et **Angélique**, pour recevoir ses hôtes dans sa " *Chambre Bleue* ".

" L'incomparable Arthenice " (*anagramme de son prénom Catherine lancé par Malherbe*), belle, vertueuse sans être prude, cultivée sans être pédante sut « *faire de son salon le centre du bon goût et de la bienséance* ».

L'Hôtel de Rambouillet connu trois périodes.

De 1620 à 1625, parmi ses hôtes de marque se trouvèrent **Richelieu**, évêque de Luçon à cette période, **Villars**, Guiche, la **princesse de Conti**, **Mesdames de Sablé** et de **Clermont** et **Mademoiselle Paulet**. Au sein de ses hôtes se joignirent des écrivains, **Malherbe**, **des Yvetaux**, **Gombault**, le **Cavalier Marin**, **Racan**, **Vaugelas**, **Conrart**, **Segrais** et **Chapelain**.

De 1625 à 1648, les grands seigneurs s'y succédèrent, le **duc d'Enghien**, futur grand Condé et sa soeur **Mademoiselle de Bourbon**, le **duc de la Rochefoucauld**, le **duc de Montausier** qui épousera la fille de la **Marquise de Rambouillet**, **Julie d'Angennes**. De nouveaux écrivains firent leurs arrivés, **Voiture**, **Georges** et **Madeleine Scudéry**, **Sarasin**, **Mairet**, **Godeau**, futur évêque de Grasse, **Ménage**, **Cotin**, **Benserade**, **Scarron**, **Malleville**, et de temps à autre **Pierre Corneille** vint y lire une nouvelle pièce.

Hélas, l'**Hôtel de Rambouillet** commença à décliner suite à des événements successifs, le mariage de **Julie** en 1645, les décès de **Voiture** en 1648 et celui de **Pisani**, le fils de la **marquise de Rambouillet** et les grands troubles de la **Fronde**.

De 1648 à 1665, date à laquelle décéda **Madame de Rambouillet**, le salon, malgré les fréquentations renommées de **Mesdames de Sévigné** et de **La Fayette**, fut éclipsé par d'autres cercles plus animés.

La vie à l'Hôtel de Rambouillet

La vie du salon fut jouée, parsemée de plaisanteries et de jeux de société. Des exemples de taquineries qui s'y déroulèrent furent décrits.

Un matin, certaines personnes firent croire à **Guiche** qu'il était empoisonné par des champignons et qu'il était enflé. Celui-ci effectivement n'entraît plus dans ses habits, qui avaient été volontairement rétrécis pendant son sommeil !

Voiture introduisit un jour des ours dans le salon, au grand effroi de la **marquise** et de ses hôtes. Toujours **Voiture**, fut condamnée par un pseudo " *tribunal* " à être berné (*lancé en l'air sur une couverture*) pour n'avoir pas su distraire la petite **Mademoiselle de Bourbon** qui était malade. **Voiture** fut

celui qui innovait les divertissements et le plus souvent, l'initiateur des jeux de société. Il fut considéré comme " *l'âme du rond* ".

Les jeux de société n'étaient pas de tout repos non plus et étaient loin de nos jeux de société actuels. Les jeux qui y furent joués sont, **le coeur volé** (*comme son nom l'indique, cherchez la voleuse de coeur*), **la chasse à l'amour** (*trouver qui se cache dans les yeux d'une dame*), **du corbillon** (" *J'aime tel ou telle pour telles qualités ou tels défauts* "), **de la lettre** (*toutes les réponses doivent commencer par la lettre convenue...*)

Le salon ne fut pas uniquement littéraire mais aussi musical. **Mademoiselle Paulet** y chanta et des bals masqués y furent donnés. Il arrivait que le salon se déplaça en campagne, au château de Rambouillet pour y donner un cadeau (*une collation champêtre*). Comme au temps de **Catherine de Médicis**, les jeunes filles se déguisèrent en nymphes et le salon dansa au son des violons cachés dans les massifs.

Le salon vécut également au rythme des divertissements littéraires. Les familiers du salon lisèrent beaucoup et en souvenir de l'**Astrée** d'**Honoré d'Urfé**, adoptèrent des noms romanesques. **Madame de Rambouillet** devint **Arthénice** comme cité précédemment, sa fille **Julie** fut **Mélanide**, et son futur gendre **Montausier** fut **Ménalidus**. **Voiture** fut surnommé **Valère** et le petit **abbé Godeau** fut " **le nain de Julie** ".

Bien sûr, les coutumiers participèrent aux controverses littéraires, à la *guerre des Matineuses*. Thème précieux qui inspira **Du Bellay**, et **Voiture**, qui vers 1645, récita son poème " *La Belle Matineuse* " à l'**Hôtel Rambouillet**. Mais

aussitôt, **Claude de Malleville**, auteur de trois sonnets de même inspiration, les opposa à celui de **Voiture**. Cette querelle captiva l'**Hôtel de Rambouillet** un certain temps, où semble-t-il les sonnets de **Malleville** furent préférés.

Une autre querelle s'y déroula également et encore autour de **Voiture**, "*la querelle des sonnets*". Cette affaire eut lieu après la mort de **Voiture**, entre 1648 et 1650. Le salon opposa le "*Sonnet d'Uranie*" de **Voiture** au "*Job*" de **Benserade** (1613-1691) qui ambitionnait la succession de **Voiture**. Deux parties se formèrent, les *Uranistes*, dirigés par **Madame de Longueville** et les *Jobelins* présidés par le **prince de Conti**, son frère. Les antagonistes les plus connus furent **Sarasin**, **Georges** et **Madeleine Scudéry**, **Chapelain**, **Desmarets de Saint Sortin** et **Balzac**. Ce dernier consacra une dissertation de vingt pages sur ce sujet. **Pierre Corneille** échappa à cette querelle en répondant en "*Normand*".

En 1637, l'**Hôtel Rambouillet** s'impliqua à une controverse grammaticale sur le mot "*car*". Cette conjonction déplut à **Malherbe** et **Gomberville** se flatta de l'avoir évitée dans ses cinq volumes de son *Polexandre*. L'Académie, saisie du problème, l'étudia avec une ardeur dont se moqua **Saint-Évremond** (*Comédie des Académistes*). Elle présagea de supprimer "*car*" et de le remplacer par "*pour ce que*". La bataille se déroula en coup de pamphlets. **Mademoiselle de Rambouillet** fit appel à **Voiture** pour sauver le "*car*" et celui-ci répondit par un magnifique plaidoyer.

Les " *divertissements* " littéraires furent nombreux, en dehors des querelles, se déroulèrent également des lectures comme celle de *Polyeucte* de **Pierre Corneille** et un sermon improvisé du jeune **Bossuet**. La *Sophonisbe* de **Mairet** (1636) y fut jouée et son mélange de religion et d'amour profane y fut désapprouvé.

Les hôtes de **Madame de Rambouillet** ne firent pas uniquement que juger ou écouter mais se mirent eux-mêmes à contribution pour l'écriture de lettres, utilisant tous les styles. Beaucoup d'entre eux contribuèrent à la *Guirlande de Julie* (1641) de **Montausier**, recueil collectif où certaines fleurs furent utilisées pour faire l'éloge des qualités de **Julie d'Angennes**. La *Guirlande de Julie*, calligraphiée sur vélin et ornée de fleurs symboliques, est une galanterie poétique de **Montausier** offerte à **Julie d'Angennes**, qui devint sa femme.

Les autres salons

Avec le succès du Salon de **Madame de Rambouillet**, nombreuses furent celles qui organisèrent leur propre salon. Ceux-ci virent le jour et leur notoriété se développa après la **Fronde**, vers 1650. C'est également à cette période que jaillit véritablement la *préciosité*.

L'**abbé de Pure** dit en 1656 à propos de cet engouement, " *Il est impossible de savoir comment le début s'en est fait et comment la chose s'est rendue si commune. Il n'est plus une femme qui n'affecte d'avoir (dans son salon) une précieuse... Quand on entre dans une ruelle, comme les duchesses ont leur rang dans le cercle, ainsi la précieuse a le sien.* ". Non péjoratif, les femmes à qui cela s'adressait revendiquaient même le titre pour se différencier du vulgaire.

René Bray décrit le " *salon du demi-siècle* " comme ceci : " *Suivons nos précieux dans une ruelle du Marais. Dès l'entrée, nous remarquons le marteau emmailloté pour que le bruit du heurtoir ne trouble pas, dit-on, la conversation. Les dames reçoivent dans leur chambre, au premier étage de leur hôtel : sur une estrade trône le lit isolé par un balustre ; la maîtresse des lieux se tient couchée ou assise au pied du lit ; une ruelle est occupée par les domestiques, l'autre par les amies siégeant selon leur importance sur des fauteuils, des chaises, des tabourets ou des carreaux. La chambre est tenue parfois dans une demi-obscurité favorable à la beauté des dames et à la concentration de l'esprit. Tableaux et miroirs garnissent les murs.* "

Les salons les plus connus furent les cercles aristocratiques de **Madame de Sablé** et de **Mademoiselle de Montpensier**, les salons de **Madame de Sully**, de **Choisy, de la Suze**, et ceux plus bourgeois de **Madame de Scarron** (*épouse de l'écrivain et future Madame de Maintenon*), et de **Mademoiselle Robineau**. Aucun n'eut la grande renommée de l'**Hôtel de Rambouillet** sauf le salon de **Mademoiselle de Scudéry** qui se flattait de lui succéder.

Le salon de Madame de Scudéry

Madeleine de Scudéry fut une ancienne habituée de la *Chambre bleue*. D'une quarantaine d'années, elle fut considérée comme une vieille fille romanesque. Vers 1652, elle rassembla tous les samedis, dans son salon du Marais, des bourgeois amoureux de romans et de gens de lettres. Parmi les écrivains tels que **Pellisson** et **d'Aubignac**, d'autres qui furent auparavant à l'**Hôtel de Rambouillet** se retrouvèrent dans son salon, **Conrart**, **Ménage**, **Godeau**, **Chapelain**, le poète **Sarasin**, qui fut jusqu'à sa mort (1654) l'animateur de ce grand cercle.

Le salon de **Mademoiselle de Scudéry** fut moins aristocratique, moins mondain que celui de **Madame de Rambouillet**. **Madeleine de Scudéry** valorisa surtout les activités littéraires. Les habitués du salon reproduiront certains divertissements littéraires du salon de l'**Hôtel de Rambouillet** comme celui des pseudonymes tirés d'une œuvre admirée par les hôtes. Cette œuvre fut " *Cyrus* " de **Mademoiselle de Scudéry**. **Madeleine de Scudéry**

devint donc *Sapho*, **Pellisson** fut *Agante* et **Godeau** devint le *Mage de Sidon*. **Mademoiselle de Scudéry** publia tous les ans un ou plusieurs tomes de ses romans-fleuves : " *Le Grand Cyrus* " (10 volumes, 1649-1653), puis " *Clélie* " (10 volumes, 1654-1661).

Parmi les divertissements, des chansons qui venaient juste d'être écrites y furent chantées. Des tournois poétiques s'y déroulèrent, ce qui donna par exemple, vingt-cinq madrigaux écrits sur le même thème en une seule soirée. Des querelles s'y produisirent également comme celle entre **Mademoiselle de Scudéry** et l'**abbé d'Aubignac**, qui lui contestait l'invention de la *Carte de Tendre*. Des petits échos littéraires s'y propagèrent et s'organisèrent les ripostes contre la cabale de **Cotin** contre le *Clélie* de **Madeleine de Scudéry**.

Le salon de **Mademoiselle de Scudéry** eut la bonne réputation de déterminer le ton de la préciosité littéraire et morale pendant de longues années.

Annexe

Doc 1: La fondation de l'Académie française par Louis XIII (1635)

[Richelieu] nous a représenté qu'une des plus glorieuses marques de la félicité d'un État était que les lettres y fussent en honneur aussi bien que les armes, puisqu'elles sont un des principaux instruments de la vertu [...] ; que la langue française, qui jusqu'à présent n'a que trop senti la négligence de ceux qui l'eussent pu rendre la plus parfaite des modernes, est plus capable que jamais de le devenir [...] ; que, pour en établir des règles certaines, il avait ordonné une assemblée, dont les propositions l'avaient satisfait ; si bien que, pour les exécuter et pour rendre le langage français non seulement élégant, mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences, il ne serait besoin que de continuer ces conférences, ce qui se pourrait faire avec beaucoup de fruit s'il Nous plaisait de les autoriser [...]. À ces causes, [...] Nous avons, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, permis, approuvé et autorisé [...] lesdites assemblées et conférences.

Voulons qu'elles se continuent désormais en notre bonne ville de Paris, sous le nom de l'Académie française.

Lettres patentes pour l'établissement de l'Académie française, Paris, janvier 1635.

Doc 2: Colbert défend la nécessité de développer le commerce maritime

Je crois que l'on demeurera facilement d'accord de ce principe, qu'il n'y a que l'abondance d'argent dans un État qui fasse la différence de sa grandeur et de sa puissance [...]. Pour y parvenir, les moyens proposés sont [...] : – recevoir tous les marchands qui viendront à la cour avec des marques particulières de protection et de bonne volonté ; – les assister en toutes choses qui concerneront leur commerce, les entendre quelquefois dans le Conseil de Sa Majesté quand ils viendront pour affaires importantes [...] ; – examiner tous les tarifs de droits d'entrée et de sortie [...] ; – donner des gratifications à tous ceux qui achèteront ou bâtiront des vaisseaux neufs ou qui feront des voyages de long cours [...]. – appuyer fortement les Compagnies des Indes orientales et occidentales ; – exciter tout le monde à y entrer.

Jean-Baptiste Colbert, Mémoire sur le commerce, 3 août 1664.

1. entrée et de sortie : Taxes douanières acquittées pour faire entrer ou sortir des marchandises du royaume.

2. les Compagnies des Indes orientales et occidentales : Sociétés de marchands, recevant le monopole du commerce avec une colonie.

Doc 3: Louis XIV fonde la Compagnie des Indes orientales (1664)

Art. 27. Ladite compagnie pourra naviguer et négocier seule, à l'exclusion de tous nos autres sujets, depuis le cap de Bonne-Espérance jusque dans les Indes et mer orientale [...], pour le temps de cinquante années consécutives.

Art. 28. Appartiendront à ladite compagnie à perpétuité en toute propriété, justice et seigneurie, toutes les terres, places et îles qu'elle pourra conquérir sur nos ennemis, ou qu'elle pourra occuper [...].

Art. 29. Ladite compagnie pourra envoyer des ambassadeurs en notre nom vers les rois des Indes, et faire traités avec eux, soit de paix ou de trêve, même déclarer la guerre et faire tous autres actes qu'elle jugera à propos pour l'avantage dudit commerce.

Déclaration du Roi portant établissement d'une Compagnie pour le commerce des Indes orientales, 27 août 1664.

Doc 4: Richelieu encourage Louis XIII à lutter contre les protestants

Il est certain que par eux-mêmes [les protestants] ne sont pas puissants ; mais ils le peuvent être par accident, tant parce que l'Espagne les peut favoriser d'argent et de vaisseaux, comme nous en avons déjà connaissance [...]. Les médecins tiennent pour aphorisme¹ assuré qu'un mal interne, quoique petit en soi-même, est plus à craindre qu'un externe beaucoup plus grand et douloureux [...]. Si la maladie est si grande que tel remède ne fasse qu'aigrir le mal au lieu de le guérir, il faut se servir de ceux qui sont capables d'en couper les racines [...]. Tant que les huguenots² auront le pied en France, le roi ne sera jamais le maître au-dedans, ni ne pourra entreprendre action glorieuse au-dehors.

Mémoire de Richelieu au roi Louis XIII, début mai 1625.

1. Avis, opinion.

2. huguenots : Nom donné aux protestants français.

Doc 5: Louis XIV révoque l'édit de Nantes (1685)

Le roi Henry le Grand [...], voulant empêcher que la paix qu'il avait procurée à ses sujets [...] ne fût troublée à cause de la Religion Prétendue Réformée, comme il était arrivé sous les règnes des rois ses prédécesseurs, aurait, par son édit donné à Nantes au mois d'avril 1598, réglé la conduite à tenir à l'égard de ceux de ladite religion [...] afin d'être plus en état de travailler [...] à réunir à l'Église ceux qui s'en étaient si facilement éloignés [...].

Et comme l'intention du roi notre dit aïeul ne put être effectué à cause de sa mort précipitée, et que l'exécution dudit édit fut même interrompue pendant la minorité du feu roi notre père [...] par de nouvelles entreprises de ceux de la Religion Prétendue Réformée, elles donnèrent l'occasion de les priver de divers avantages qui leur avaient été accordés par l'édit. Néanmoins le roi notre feu Seigneur et Père, usant de la clémence ordinaire, leur accorda encore un nouvel édit à Nîmes au mois de juillet 1629, au moyen duquel la tranquillité [fut] de nouveau rétablie [...].

Nous voyons présentement [...] que la plus grande partie de nos sujets de la Religion Prétendue Réformée ont embrassé la catholique [...]. Nous avons jugé que nous ne pouvions rien faire de mieux pour effacer entièrement la mémoire des troubles, de la confusion et maux que le progrès de cette fausse religion a causé dans notre royaume [...] que de révoquer entièrement ledit édit de Nantes [...].

Édit de Fontainebleau (révocation de l'édit de Nantes), 1685.

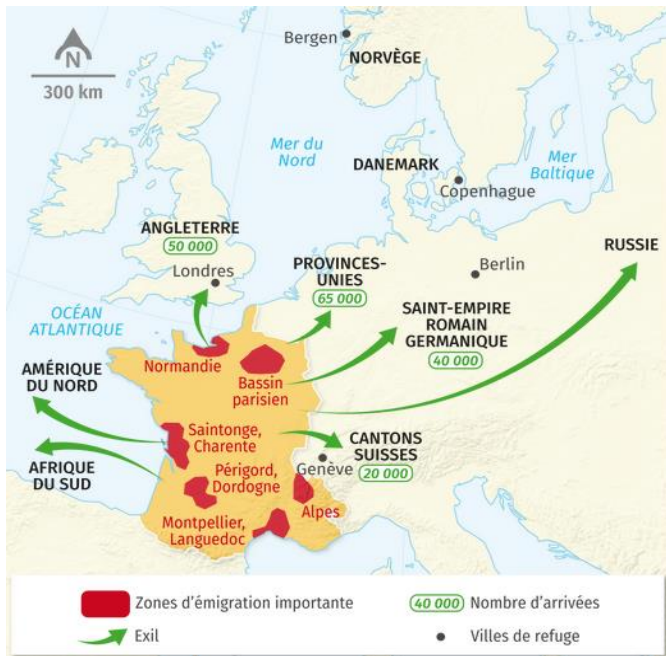
1. la Religion Prétendue Réformée : Expression qui désigne le protestantisme.



Moulure de la salamandre de François Ier sur les plafonds du château de Chambord



Le château de Fontainebleau



L'exil des huguenots

Ordonnan du Roy de France
De Justice.

Francors par la grace de dieu Roy de France
Savoir faisons que nous avons par nos lettres patentes de nosseigneurs
au lieu de nostre justice abbreviation des priors et soulagement de nos
subordz d'une part des perpetuels et favorables statutz et ordonnances
Establis et ordonnez les choses qui suivent

¶ Dussit être fait que en toutes les provinces des baptisiez qui entendent
le temps et l'heure de la naissance et par le porteur de nos lettres patentes se soient
promis le temps de mariage ou mariage et s'en placent par a nostre foy.

Ex Et affin que luy ait cause de doubter sur l'intelligence de ces choses nous voulons
et ordonnons que soient faits et usés si estantement que ne soit en aucune
maniere ambiguë ou incertitude par l'un a l'autre demandes d'interpretation.

¶ Et pource que telles choses ont esté faictes par certains sur l'intelligence de quelques
lettres de nosseigneurs nous voulons que dorénavant tous articles ensemble
toutes autres provisions soient de nosseigneurs souverains ou autres subalternes et
inferieurs soient de quelzquestes articles de commission subalternes testaments
relacions quelzquestes articles et exploits de justice ou qui en dépendent soient promus
aveugres et de l'un des articles en langage maternel français et non autrement.

L'ordonnance de Villers-Cotterêts



Le royaume de France au XVIème siècle



Vue du château et des jardins de Versailles



Colbert présente les membres de l'Académie des Sciences au roi Louis XIV



Jean HUBAC, « La Fronde », Histoire par l'image [en ligne], consulté le 13 mars 2022. URL : <http://histoire-image.org/fr/etudes/fronde>



Joël CORNETTE, « Le monde paysan au XVIIe siècle », Histoire par l'image [en ligne], consulté le 13 mars 2022. URL : <http://histoire-image.org/fr/etudes/monde-paysan-xviiie-siecle>



Pascal DUPUY, « Louis XIV protecteur des Arts et des Sciences », Histoire par l'image [en ligne], consulté le 13 mars 2022. URL : <http://histoire-image.org/fr/etudes/louis-xiv-protecteur-arts-sciences>



Sonia DARTHO, « Fondation de l'Académie royale de peinture et de sculpture », Histoire par l'image [en ligne], consulté le 13 mars 2022. URL : <http://histoire-image.org/fr/etudes/fondation-academie-royale-peinture-sculpture>



Misère des paysans sous Louis XIV

BIBLIOGRAPHIE

- A. Corvisier , *La France de Louis XIV, 1643-1715. Ordre intérieur et place en Europe*, SEDES, coll. « Regards sur l'Histoire », n° 333^e éd., 1990.
- A. Croix , J. Jacquart et F. Lebrun , *La France d'Ancien Régime. Etudes réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Privat, Société de Démographie historique, 1984, 2 vol..
- E. Lavissee , *Louis XIV de 1643 à 1685* et E. Lavissee et collab. *Louis XIV. La fin du règne (1685-1715)* Hachette, coll. « Histoire générale de la France depuis les origines jusqu'à la Révolution », t. VII, 1911, 2 vol., et t. VIII, 1912, 1 vol..
- F. Lebrun , *Le XVII^e siècle*, A. Colin, coll. « U », 1967.
- G. Duby (sous la dir. de) *Histoire de France t. II, Dynasties et révolutions de 1348 à 1852* Larousse, nouv. éd. mise à jour, 1992, coll. « Références. Culture et Société », nouv. éd., 1992.
- E. Le Roy Ladurie , *L'Ancien Régime, 1610-1774*, Hachette, coll. « Histoire de France Hachette », t. 3, 1991.
- J. Meyer , *La France moderne 1515-1789* Fayard, coll. « Histoire de France », sous la dir. de J. Favier , t. III, 1985.
- R. Mandrou , *Louis XIV en son temps (1661-1715)*, PUF, coll. « Peuples et civilisations », t. X, 1978.

- *La France aux XVII^e et XVIII^e siècles* PUF, coll. « Nouvelle Clio », n° 331974, 6^e éd., augmentée par M. Cottret , 1997.
- R. Mousnier , *Les XVI^e et XVII^e siècles*, PUF, coll. « Histoire générale des Civilisations », t. IV, 1967, coll. « Quadrige », n° 1461992.
- Synthèses : B. Basse , *La Constitution de l'ancienne France : principes et lois fondamentales de la royauté française*, Dominique Martin Morin , 1986.
- J. Meyer , *Noblesses et pouvoirs dans l'Europe d'Ancien Régime*, Hachette, 1973.
- E. Le Roy Ladurie , H. Neveux , R. Chartier , B. Quilliet et G. Chaussinand-Nogaret , *La Ville classique de la Renaissance aux Révolutions* Seuil, coll. « Histoire de la France urbaine », sous la dir. de G. Duby , t. III, 1981.
- G. Livet et B. Vogler , publient *Pouvoirs, ville et société, 1650-1750*, Actes du Colloque international du CNRS de Strasbourg, octobre 1981, Ophrys, 1983.
- B. Garnot , *Les villes en France aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Ophrys, coll. « Synthèse & Histoire », 1989.
- M. Cottret , *La vie politique en France aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Ophrys, coll. « Synthèse & Histoire », 1991.
- M. Fogel , *L'Etat dans la France moderne de la fin du XV^e au milieu du XVIII^e siècle*, Hachette, coll. « Carré. Histoire », 1992.

- F. Bayard et P. Guignet , *L'économie française aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Ophrys, coll. « Synthèse & Histoire », 1991.
- Y. Leclercq , *Histoire économique de la France, l'Ancien Régime (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Dalloz, coll. « Mementos », 1993.
- P. Delsalle , *La France industrielle aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Ophrys, coll. « Synthèse & Histoire », 1993.
- *Le cadre de vie en France aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Ophrys, coll. « Synthèse & Histoire », 1995.
- J.-Cl. Perrot , *Une histoire intellectuelle de l'économie politique (XVII^e-XVIII^e siècles)*, EHESS, 1992.
- V. Milliot , *Pouvoirs et Société dans la France d'Ancien Régime*, Nathan, 1992.
- D. Richet , *De la Réforme à la Révolution. Etudes sur la France moderne*, Aubier, 1991.
- G. Deregnaucourt et D. Poton , *La vie religieuse en France aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Ophrys, coll. « Synthèse & Histoire », 1993.
- D. Ligou , *Le protestantisme de 1598 à 1715*, SEDES, coll. « Regards sur l'Histoire », n° 41968.
- R. Hatton , *L'Europe à l'époque de Louis XIV*, Flammarion, 1970.

Sites Internet:

<http://philofrancais.fr/>

<https://docs.google.com/>

<https://sites.google.com/site/>

<http://www.histoire-france.net/>

[http://etudes-litteraires.com./](http://etudes-litteraires.com/)

[http : // www.chateauversailles.fr](http://www.chateauversailles.fr)

<http://histoire-image.org/fr>